

# CONFÉRENCE DE CONSENSUS

L'ÉVALUATION EN CLASSE, AU  
SERVICE DE L'APPRENTISSAGE  
DES ÉLÈVES



**ENQUÊTE AUPRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES PORTANT  
SUR L'ÉVALUATION DE LEURS ENFANTS DANS L'EN-  
SEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.  
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE PAR LE CRÉDOC  
À LA DEMANDE DU CNESCO**

#CC\_EVALUATION

LES 23 ET 24 NOVEMBRE 2022

En partenariat avec :



**ENQUÊTE AUPRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES PORTANT SUR  
L'ÉVALUATION DANS L'ENSEIGNEMENT  
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Résultats de l'enquête réalisée par le Crédoc à la demande du Cnesco

Jorg MÜLLER

Crédoc

Maxence ARRIDIAUX & Lucile PIEDFER-QUÊNEY

Cnesco

*Mars 2023*

le **cnam**  
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes

**CRÉDOC**  
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET  
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

Pour citer ce document, merci d'utiliser la référence suivante :  
Müller, J., Arridiaux, M. & Piedfer-Quêney, L. (2023). *Enquête auprès de parents d'élèves portant sur l'évaluation dans l'enseignement primaire et secondaire. Résultats de l'enquête réalisée par le Crédoc à la demande du Cnesco*. Cnesco-Cnam.

Ce texte s'inscrit dans une série de rapports publiés par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) sur la thématique : **L'évaluation en classe**.

Les opinions et arguments exprimés n'engagent que les auteurs du rapport.

Disponible sur le site du Cnesco : [www.cnesco.fr](http://www.cnesco.fr)  
Publié en mars 2023  
Centre national d'étude des systèmes scolaires  
41 rue Gay-Lussac 75005 Paris

Contact : [cnesco@lecnam.net](mailto:cnesco@lecnam.net) - 06 98 51 82 75

## Sommaire

<b>Liste des figures.....</b>	<b>5</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>6</b>
A.    Objet de l'enquête .....	6
B.    Dispositif d'enquête .....	6
C.    Analyses statistiques .....	7
<b>I.    Parents d'élèves : perception de l'évaluation et de son rôle .....</b>	<b>8</b>
A.    L'évaluation : un canal d'échange important avec l'école mais inégal selon les familles .....	8
B.    Des modalités diverses d'accès aux résultats scolaires par les parents .....	9
C.    La notation chiffrée, un système qui s'impose au cours de la scolarité, en particulier pour les catégories les plus favorisées .....	13
D.    Des objets, modalités, types et modes d'évaluation qui suggèrent une évolution d'attendus différenciés au fil de la scolarité.....	15
E.    Une connaissance inégale du cadre réglementaire de l'évaluation de la part des parents ....	19
<b>II.    L'évaluation comme préoccupation familiale .....</b>	<b>21</b>
A.    L'évaluation comme élément important de la motivation des élèves, avec le niveau scolaire comme principal facteur .....	21
B.    Une pression qui se traduit par des souffrances scolaires.....	23
C.    Des préoccupations parentales proches de celles des élèves .....	24
<b>III.    Mobilisation parentale .....</b>	<b>28</b>
A.    Une mobilisation qui passe par le dialogue parent-enfant.....	28
B.    Le travail scolaire et les évaluations des enfants suivis de près à la maison .....	29
<b>Conclusion .....</b>	<b>31</b>

## Liste des figures

Figure 1 : Occasion(s) au cours de laquelle/desquelles les parents ont échangé avec les enseignants au sujet du travail de leur enfant depuis le début de l'année scolaire .....	9
Figure 2 : Communication des résultats des élèves au fur et à mesure de l'année.....	10
Figure 3 : Façons dont les parents prennent connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin, selon son niveau de scolarité.....	11
Figure 4 : Façons dont les parents ont pris connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin, selon la fréquence de leurs échanges avec les enseignants .....	12
Figure 5 : Systèmes d'évaluation mobilisés selon le niveau de scolarité des enfants. ....	14
Figure 6 : Objets d'évaluation selon le niveau de scolarité des élèves .....	15
Figure 7 : Modalités d'évaluation selon le niveau de scolarité des élèves .....	16
Figure 8 : Types d'évaluation selon le niveau de scolarité des enfants .....	17
Figure 9 : Éléments d'une forte motivation des élèves selon leurs parents .....	22
Figure 10 : Sources de stress des élèves selon le niveau d'exigence perçu de leur(s)enseignant(s) par leurs parents.....	23
Figure 11 : Préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant .....	25
Figure 12 : Préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant, selon le niveau d'exigence de son enseignant/ses enseignants .....	26
Figure 13 : Implication des parents dans le travail scolaire de leur enfant .....	29
Figure 14 : Implication des parents dans la préparation des évaluations de leurs enfants.....	30

## Méthodologie

### A. Objet de l'enquête

Le Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco) a réalisé une enquête en partenariat avec le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) auprès des parents d'élèves, sur la question de l'évaluation dans l'enseignement primaire et secondaire (du cours préparatoire à la terminale). Ce document présente les principaux résultats et analyses issus de cette enquête. Les résultats sont présentés sous forme synthétique, mobilisant tantôt de simples tris à plat, tantôt des analyses croisées à partir d'indicateurs socio-démographiques ou d'autres indicateurs issus de l'enquête (notamment le niveau de scolarité de l'enfant).

Dans le cadre de l'enquête, plusieurs thématiques ont été abordées :

- la connaissance et l'information des parents sur l'organisation du travail scolaire de leurs enfants ;
- l'implication des parents dans le travail scolaire de leurs enfants ;
- les informations auxquelles les parents ont accès concernant le système de notation utilisé dans la classe de leurs enfants :
  - l'accès aux résultats scolaires pendant l'année ;
  - les conditions de remise des bulletins/bilans trimestriels ou semestriels ;
  - le contenu des bulletins/bilans trimestriels ou semestriels ;
- l'appréciation des parents s'agissant des évaluations à l'école/au collège/au lycée.

### B. Dispositif d'enquête

**L'enquête a été réalisée en ligne en février 2022 auprès d'un échantillon de 1 200 parents d'élèves.**

Ont ainsi été interrogés :

- 400 parents d'élève(s) dont un enfant est scolarisé en primaire (du CP au CM2) ;
- 400 parents d'élève(s) dont un enfant est scolarisé au collège ;
- 400 parents d'élève(s) dont un enfant est scolarisé au lycée.

Le questionnaire comporte 43 questions, dont 12 indicateurs sociodémographiques et 31 questions thématiques. La durée moyenne de passation des questionnaires est environ de 15 minutes.

Chaque parent a renseigné pour chacun de ses enfants son sexe, son âge, son niveau de scolarité et son type d'établissement. Lorsque le répondant avait plusieurs enfants, l'un d'entre eux a été tiré au sort. C'est en se référant à cet enfant que le parent a rempli le questionnaire. Les enfants scolarisés en établissement privé hors contrat ont été exclus de l'enquête. L'échantillonnage a ensuite été établi selon la méthode des quotas<sup>1</sup> puis la base de données a été redressée à l'aide d'une variable de pondération afin qu'elle soit représentative de la population. L'échantillon redressé est composé dans les proportions suivantes :

- **pour l'élève :**
  - sexe (51 % garçon/ 49 % fille) ;
  - niveau de scolarité (primaire 41 %/ collège 33 %/ lycée 26 %) ;
- **pour le parent répondant :**
  - sexe (54 % femme/ 46 % homme)
  - âge (2 % moins de 30 ans / 82 % 30-49 ans / 16 % 50 ans et plus) ;
  - situation d'emploi (47 % PCS + / 4 % PCS - / 10 % inactif<sup>2</sup>) ;
  - région (19 % île-de-France / 81 % province) ;
  - niveau de diplôme (39 % inférieur au baccalauréat / 61 % baccalauréat et plus).

### C. Analyses statistiques

Une grande partie des analyses issues de cette enquête vise à repérer des différences éventuelles dans les réponses selon les caractéristiques des parents interrogés ou de leurs enfants. Seules les différences significatives ont été retenues<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> L'échantillonnage est effectué jusqu'à ce qu'un nombre déterminé d'unités (quotas) pour diverses sous-populations soient sélectionnées.

<sup>2</sup> Les PCS correspondent aux professions et catégories socioprofessionnelles. Les répondants considérés comme faisant partie des PCS supérieures ou favorisées sont ceux qui ont indiqué faire partie d'une des catégories suivantes : « agriculteur exploitant, artisan, commerçant et chef d'entreprise », « cadre et profession intellectuelle supérieure » ou « profession intermédiaire ». Les répondants considérés comme faisant partie des PCS inférieures ou défavorisées sont ceux qui ont indiqués être employé ou ouvrier. Enfin, les inactifs correspondent aux personnes âgées, aux retraités ou aux personnes sans emploi et qui n'en recherchent pas.

<sup>3</sup> Une différence de 5 points de pourcentage ou plus est considérée comme significative.

## I. Parents d'élèves : perception de l'évaluation scolaire et de son rôle

Interroger la perception des parents d'élèves sur l'évaluation scolaire est d'abord l'occasion de déterminer le sens qu'ils lui donnent dans le cadre de la scolarité de leur enfant. Cette démarche permet également d'établir un panorama des pratiques évaluatives à partir du point de vue des parents et de définir leur degré de connaissance en la matière.

### A. L'évaluation : un canal d'échange important avec l'école mais inégal selon les familles

**L'évaluation constitue un élément important du suivi de la scolarité des élèves par leurs parents.**

Près de 8 parents sur 10 (79 %) affirment que c'est à travers elle qu'ils savent ce que leur enfant apprend à l'école. Cette place de l'évaluation est majoritaire quelles que soient les caractéristiques des élèves et de leurs parents ; néanmoins, elle varie en importance selon le niveau scolaire de l'élève, le niveau d'exigence de son établissement scolaire<sup>4</sup> et le sexe du parent interrogé. Parmi les parents dont l'enfant est scolarisé dans un établissement qu'ils estiment exigeant<sup>5</sup>, 81 % considèrent que c'est par l'intermédiaire des évaluations qu'ils suivent sa scolarité, proportion qui chute à 62 % parmi ceux qui jugent faibles les attentes des enseignants. Dans le même temps, les parents qui perçoivent leur enfant comme faisant partie des meilleurs élèves de sa classe accordent plus souvent cette place importante à l'évaluation (81 %) que ceux dont l'enfant est jugé parmi les élèves les moins performants (67 %) et davantage encore que les parents qui ignorent le niveau de leur enfant dans sa classe (23 %). Enfin, les hommes (83 %) suivent davantage la scolarité de leur enfant par le biais de l'évaluation que ne le font les femmes (75 %).

**Les parents sont plus nombreux encore (86 %) à se considérer bien informés quant à la façon dont leur enfant est évalué.** Plus de 9 parents sur 10 qui jugent les attentes des enseignants comme étant élevées estiment connaître les modalités d'évaluation de leur enfant, contre 59 % des parents qui jugent son établissement peu exigeant. Parallèlement, les parents des élèves perçus comme les meilleurs de leur classe sont plus susceptibles de se dire bien informés à ce sujet (90 %) que ceux des élèves considérés comme les plus faibles (80 %). Cette propension des parents à affirmer un bon niveau de connaissance concernant l'évaluation diminue légèrement avec l'avancée de leur enfant dans sa scolarité (89 % à l'école élémentaire, 85 % au collège et 81 % au lycée).

En outre, avec 47 % des répondants concernés, la remise de bulletins scolaires est de loin l'occasion la plus citée d'échange des parents avec les enseignants à propos du travail de leur enfant (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Cette prédominance s'accroît avec la progression de l'enfant dans sa scolarité (38 % à l'école élémentaire *versus* 54 % dans le secondaire<sup>6</sup>). La moitié des parents appartenant à une catégorie socioprofessionnelle favorisée ou possédant un niveau de diplôme supérieur ou égal au baccalauréat mentionne ces rendez-vous, soit environ dix points de plus que les autres.

---

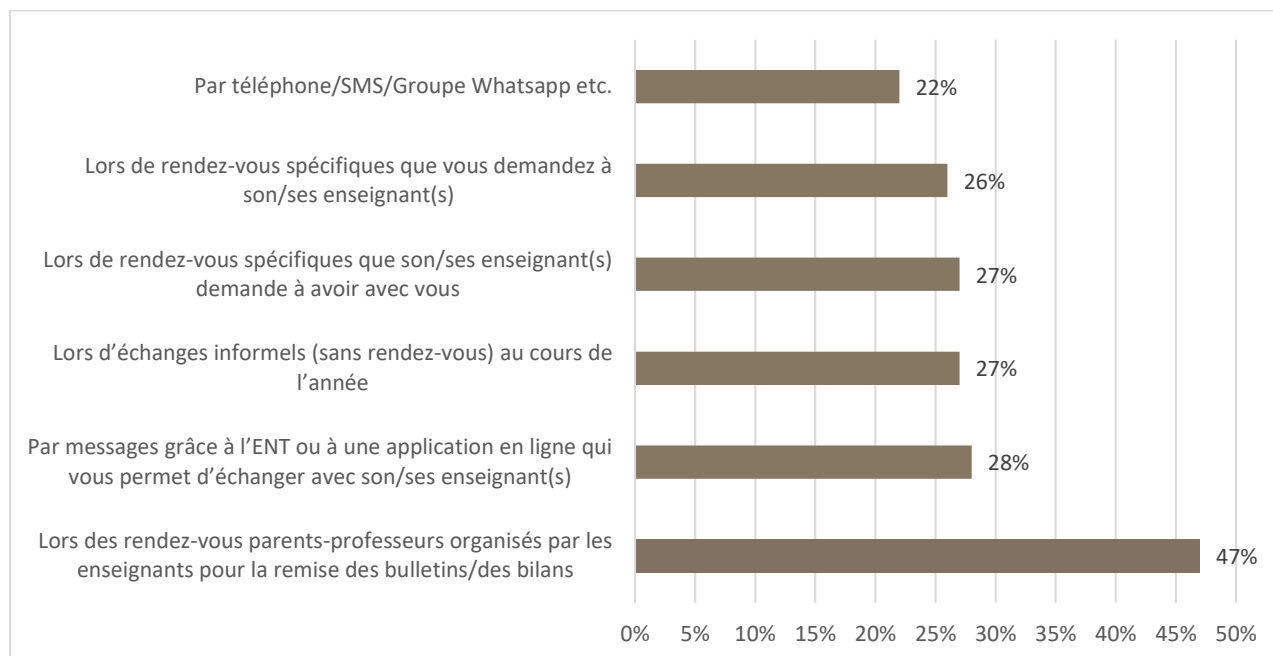
<sup>4</sup> À des fins de lisibilité, l'expression « établissement scolaire » recouvre exceptionnellement dans ce rapport l'école élémentaire, le collège et le lycée.

<sup>5</sup> La question posée aux parents était : « D'après vous, quel est le niveau d'exigence des enseignants dans l'établissement où est scolarisé votre enfant ? »

<sup>6</sup> Collège et lycée.



**Figure 1 : Occasion(s) au cours de laquelle/desquelles les parents ont échangé avec les enseignants au sujet du travail de leur enfant depuis le début de l'année scolaire**



Note : question posée : « Depuis le début de cette année scolaire, à quelles occasions avez-vous discuté ou échangé (en face à face ou à distance) à propos du travail de votre enfant avec son enseignant/ses enseignants ? ».

Lecture : Parmi les parents ayant échangé au moins une fois avec un enseignant de leur enfant depuis le début de l'année scolaire, 27 % déclarent l'avoir fait de manière informelle.

Champ : **Répondants ayant échangé avec l'enseignant de leur enfant depuis le début de l'année scolaire parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.**

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

Le constat du rôle important de l'évaluation, et en particulier du bulletin scolaire, dans le suivi de la scolarité des élèves par leurs parents, peut être complété en identifiant les alternatives d'accès aux résultats scolaires par les parents.

## **B. Des modalités diverses d'accès aux résultats scolaires par les parents**

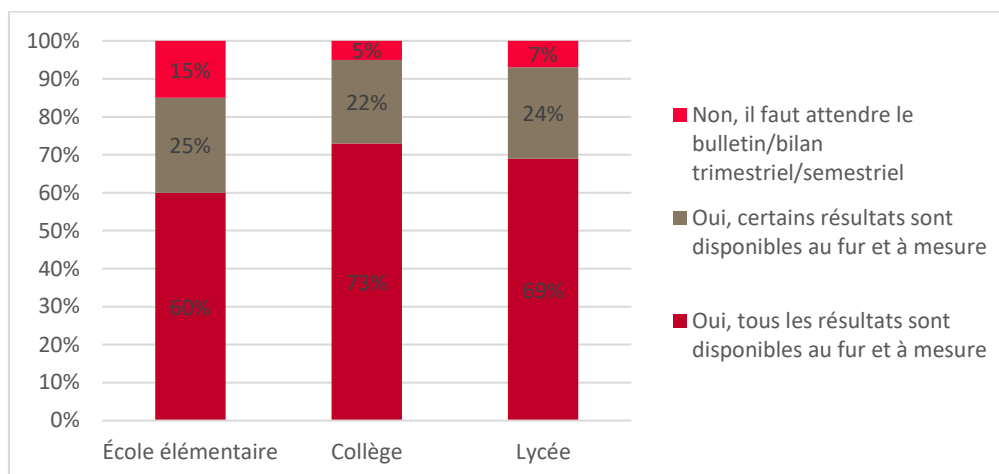
Au moment de l'enquête (milieu de l'année scolaire), plus de 9 parents sur 10 (94 %) ont reçu au moins un bulletin scolaire de leur enfant. **80 % des bulletins scolaires sont trimestriels**, le reste des élèves recevant des bulletins semestriels.

Parallèlement, **la transmission des résultats scolaires au fur et à mesure de l'année par les enseignants, c'est-à-dire avant la réception d'un bulletin, est largement répandue**. Deux tiers des parents déclarent que les enseignants de leur enfant communiquent tous ses résultats scolaires au fur et à mesure de l'année. Un quart d'entre eux ont accès à certains résultats et 9 % des parents affirment n'en recevoir aucun de cette manière et devoir attendre un bulletin scolaire.

La transmission et la réception des résultats des élèves en continu sont plus développées dans le secondaire qu'à l'école élémentaire (Figure 2). Par ailleurs, ce sont les parents au moins diplômés d'un baccalauréat (71 % *versus* 60 % pour les non-bacheliers) et les hommes (70 % *versus* 64 % pour les femmes) qui déclarent le plus en bénéficier. Parmi les parents qui considèrent que leur enfant fait

partie des meilleurs élèves de sa classe ou qui jugent élevé le niveau d'exigence de ses enseignants, plus de 70 % déclarent recevoir ses résultats en continu, soit 20 points de plus que le reste des parents.

**Figure 2 : Communication des résultats des élèves au fur et à mesure de l'année selon leur niveau de scolarité**



Note : question posée : « L'enseignant/les enseignants de votre enfant communique(nt)-il(s) les résultats scolaires au fur et à mesure de l'année ? ».

Lecture : Parmi les parents dont l'enfant est scolarisé à l'école primaire, 60 % déclarent recevoir ses résultats au fur et à mesure de l'année de la part de son enseignant/ses enseignants.

Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

En outre, la transmission par les enseignants des résultats scolaires en continu est plus fréquente pour les parents qui échangent souvent avec ces derniers (81 %) que pour les parents qui n'ont que rarement voire jamais d'interaction avec eux (55 %). Enfin, les parents qui déclarent que le système d'évaluation auquel leur enfant est soumis est facile à comprendre se voient plus fréquemment communiquer la totalité de ses résultats au fur et mesure de l'année (68 % *versus* 48 % pour les parents qui rencontrent des difficultés de compréhension vis-à-vis de ce système).

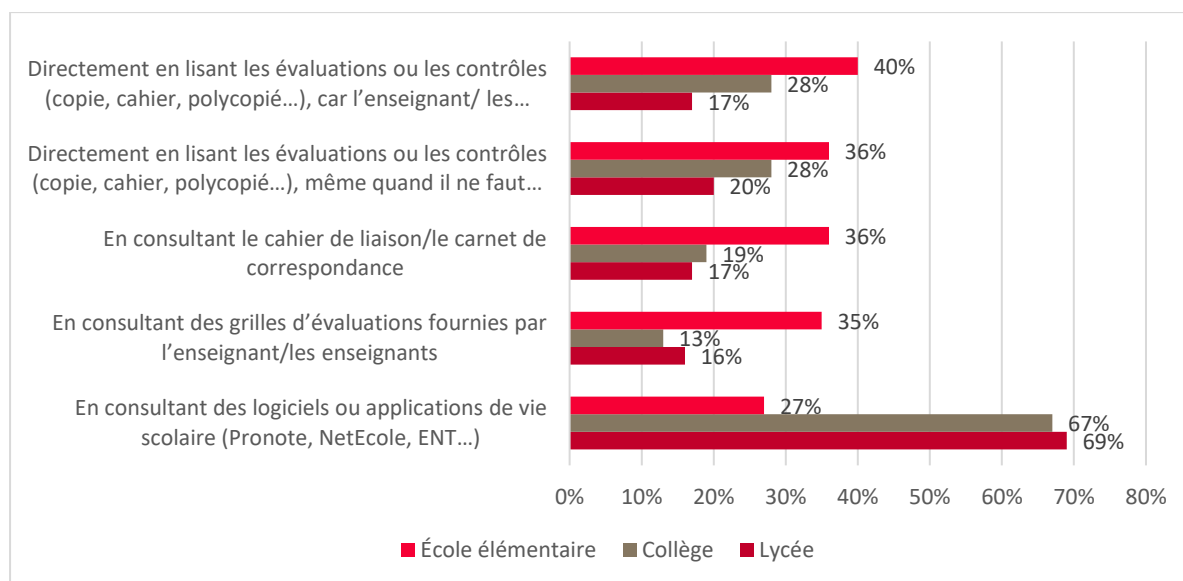
**Parmi les parents d'élèves dont les enseignants communiquent les résultats au fur et mesure de l'année, 96 % d'entre eux déclarent en prendre eux-mêmes connaissance avant la réception du bulletin.** Les enquêtés qui considèrent le système d'évaluation de leur enfant comme facile à comprendre sont 98 % à prendre connaissance de ses résultats durant l'année, soit 23 points de plus que les parents qui estiment ce système complexe. Par ailleurs, cette initiative est légèrement plus répandue parmi les parents qui pensent que leur enfant fait partie des meilleurs élèves de sa classe (97 % *versus* 93 % des parents qui estiment faible le niveau de leur enfant) et parmi ceux qui pensent exigeant son établissement de scolarisation (98 % *versus* 91 % pour les parents jugeant faible l'exigence de l'établissement). Cette attitude parentale est très légèrement plus répandue dans le secondaire (97 %) qu'à l'école élémentaire (93 %).

Parmi les options cumulables proposées dans le questionnaire, **le recours aux logiciels ou applications de vie scolaire (Pronote, NetEcole, ENT...) est la façon la plus mobilisée par les parents d'élèves pour prendre connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer du bulletin**, puisque cette pratique concerne plus de la moitié d'entre eux (52 %). C'est ensuite à l'initiative de leur enfant que 37 % des répondants accèdent à ces informations tandis qu'un tiers des parents y parviennent en

interrogeant ce dernier. 29 % des enquêtés s’informent des résultats scolaires de leur enfant avant l’obtention du bulletin scolaire en lisant directement les productions évaluées (copies, cahiers, photocopiés...), que l’enseignant demande de les signer ou non. Pour finir, parmi les parents, un quart consultent le cahier de liaison ou le carnet de correspondance et 22 % font de même avec les grilles d’évaluations fournies par l’enseignant.

**Ces modalités d’accès aux résultats varient pour la plupart selon le niveau de scolarité de l’élève.** L’usage de logiciels ou d’applications par les parents pour se renseigner sur les résultats de leur enfant est multiplié par plus de deux entre l’école élémentaire et le secondaire (Figure 3). À l’inverse, le recours au cahier de liaison et aux grilles d’évaluations est divisé par plus de deux lors de l’entrée au collège. Suivant une tendance comparable mais plus graduelle, la lecture directe des productions évaluées permet à 40 % des parents de connaître les résultats de leur enfant lorsque celui-ci est inscrit en école élémentaire, proportion qui chute à 28 % au collège et 18 % au lycée.

**Figure 3 : Façons dont les parents prennent connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin, selon son niveau de scolarité**



Note : question posée : « De quelle(s) façon(s) avez-vous pris connaissance des résultats scolaires de votre enfant avant de disposer de son bulletin/bilan trimestriel/semestriel ? ».

Lecture : Parmi les parents dont l’enfant est scolarisé au collège et qui ont pris connaissance de ses résultats avant de disposer de son bulletin, 67 % l’ont fait en consultant des logiciels ou des applications de vie scolaire.

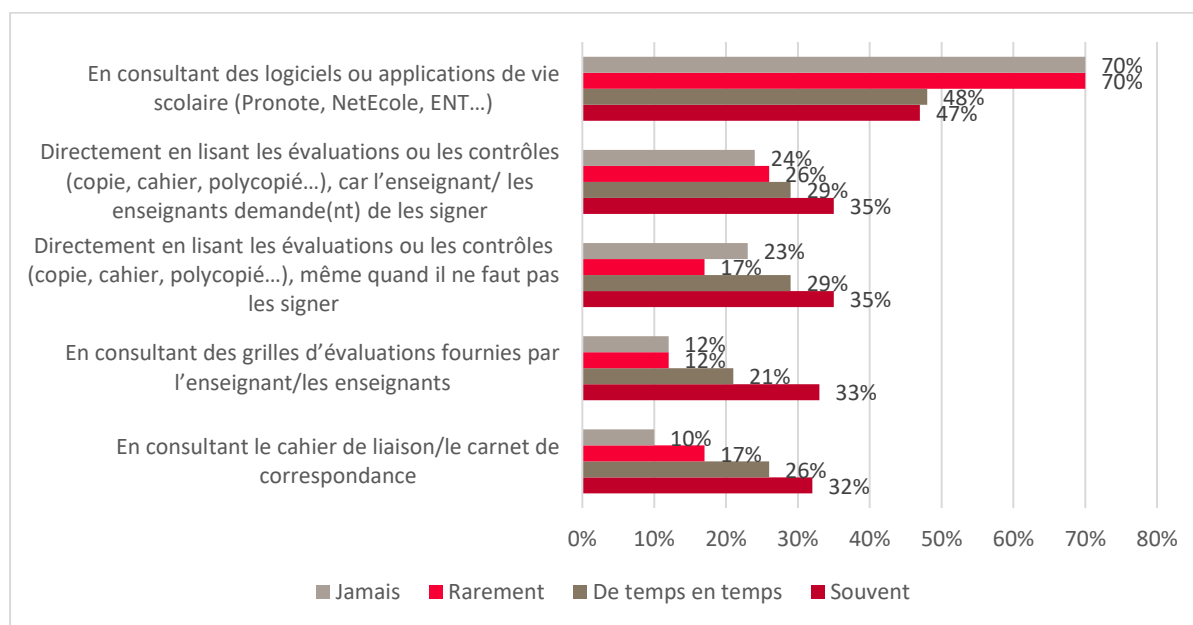
Champ : Répondants ayant pris connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin parmi les 1 200 parents d’élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d’élèves, 2022.

**La fréquence des moyens utilisés par les parents pour s’informer sur les résultats de leur enfant en dehors de la remise des bulletins est également liée à la régularité de leurs échanges avec les enseignants** (Figure 4). L’usage de logiciels ou d’applications de vie scolaire par les parents pour connaître les résultats de leur enfant est plus répandu lorsque les contacts avec ses enseignants sont rares. En effet, si parmi les répondants qui n’interagissent que rarement voire jamais avec les enseignants 7 sur 10 y ont recours, c’est le cas de moins de la moitié des parents qui échangent souvent avec ces derniers (47 %). *A contrario*, la consultation du cahier de liaison et des grilles d’évaluations est trois fois plus fréquente pour les enquêtés qui s’informent souvent auprès des

enseignants que pour ceux qui ne le font jamais. Ils ont également plus fréquemment recours à la lecture directe des résultats des productions évaluées afin de connaître les résultats de leur enfant (11 ou 12 points d'écart).

**Figure 4 : Façons dont les parents ont pris connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin, selon la fréquence de leurs échanges avec les enseignants**



Note : question posée : « De quelle(s) façon(s) avez-vous pris connaissance des résultats scolaires de votre enfant avant de disposer de son bulletin/bilan trimestriel/semestriel ? ».

Lecture : Parmi les parents qui échangent souvent avec les enseignants de leur enfant et qui ont pris connaissance de ses résultats avant de disposer de son bulletin, 47 % l'ont fait en consultant des logiciels ou des applications de vie scolaire.

Champ : Répondants ayant pris connaissance des résultats de leur enfant avant de disposer de son bulletin parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

Dans le même temps, **l'utilisation par les parents du carnet de liaison est la seule manière d'accéder aux résultats de leur enfant avant la réception de son bulletin qui varie selon leur capacité à comprendre le système d'évaluation mobilisé.** 26 % des parents qui déclarent facile à comprendre ce système lisent le carnet de liaison pour s'informer sur les résultats de leur enfant, soit deux fois plus que ceux pour qui la logique des méthodes d'évaluation demeure complexe.

Par ailleurs, **le niveau de l'élève au sein de sa classe modifie la fréquence de l'emploi par ses parents de certains moyens pour parvenir à connaître ses résultats avant la réception de son bulletin.** Par rapport aux répondants qui assimilent leur enfant aux moins bons de sa classe, les parents qui considèrent que leur enfant fait partie des meilleurs de sa classe confient plus souvent que ce dernier leur transmet ces résultats et qu'ils prennent connaissance directement des résultats des évaluations même lorsque celles-ci ne doivent pas être signées (15 points de différence).

**La fréquence du recours à certains moyens d'accéder aux résultats de son enfant avant l'obtention de son bulletin scolaire est plus forte pour les parents dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat.** Ces parents plus diplômés sont davantage informés par leur enfant de ses résultats (41 % *versus* 32 % pour les non-bacheliers). Ils lisent plus souvent le cahier de liaison (28 % *versus* 20 % pour les non-bacheliers), les grilles d'évaluation (25 % *versus* 18 % pour les non-bacheliers)

ou les évaluations (33 % *versus* 24 % pour les non-bacheliers) afin de connaître ces résultats. Une position sociale favorisée des parents du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle rend également plus probable leur lecture des grilles d'évaluation pour accéder aux résultats de leur enfant (27 % *versus* 16 % pour les CSP défavorisées).

Le sexe des parents ou des enfants n'ont d'impact que sur une de ces pratiques. 33 % des mères lisent les évaluations à signer de leur enfant pour s'informer de ses résultats contre 26 % des pères. Dans le même temps, les garçons font l'objet d'un plus grand contrôle de leur cahier de liaison par leurs parents (28 %) que les filles (22 %).

Les modalités de transmission aux parents des informations sur la scolarité de leur enfant, et plus précisément sur les résultats de leur évaluation, étant désormais détaillées, il apparaît intéressant de déterminer dans quelle mesure ces derniers se considèrent renseignés à cet égard.

### **C. La notation chiffrée, un système qui s'impose au cours de la scolarité, en particulier pour les catégories les plus favorisées**

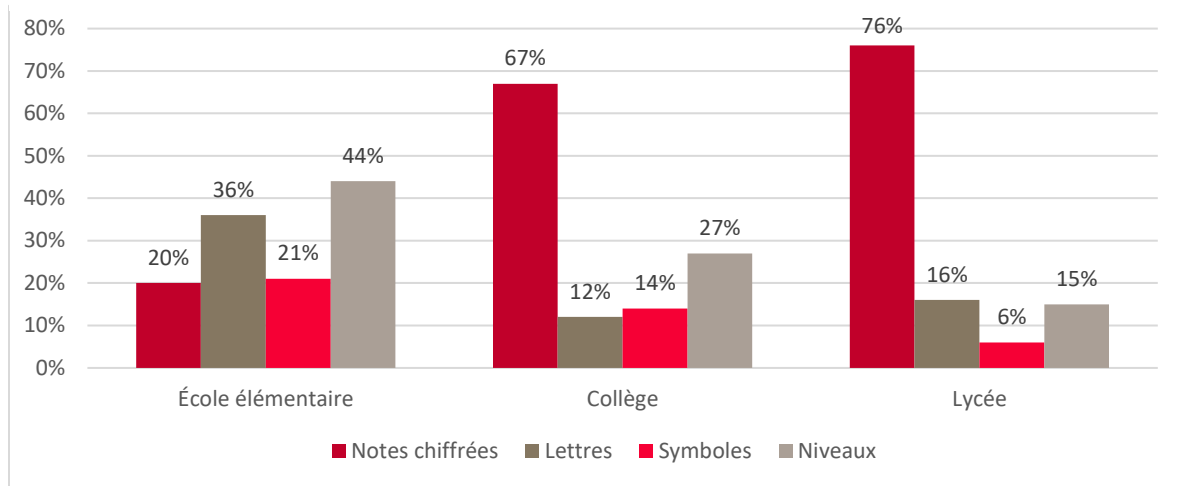
Dans l'enquête, plusieurs questions posées aux parents portaient sur les pratiques évaluatives des enseignants de leur enfant. Les réponses donnent un aperçu des façons dont le travail des élèves est évalué du cours préparatoire (CP) à la terminale, même si les informations recueillies le sont de manière indirecte et partielle.

Les parents d'élèves se sont notamment vu poser la question suivante : « Comment l'enseignant/les enseignants évaluent-ils le travail de votre enfant ? Vous pouvez cocher deux réponses maximum. Si l'enseignant/les enseignants utilisent plus de deux méthodes, cochez celles qui sont utilisées le plus souvent ». **Les réponses des parents soulignent d'abord la forte évolution des systèmes d'évaluation au fil de la scolarité de leur enfant** (Figure 5). Une bascule s'opère lors du passage de l'école élémentaire au collège, révélant des tendances qui s'amplifient au lycée. L'école élémentaire est caractérisée par une plus forte hétérogénéité des systèmes d'évaluation, avec une prédominance du recours aux niveaux<sup>7</sup> (44 %) et aux lettres (36 %). Au collège, la présence de ces deux systèmes est respectivement divisée par deux et trois au profit de la notation chiffrée, dont l'emploi est multiplié par plus de trois (20 % *versus* 67 %). Ces évolutions se poursuivent de manière plus modeste au lycée. Parallèlement, ces changements au fil de la scolarité traduisent une **diminution de la proportion d'enseignants qui recourent à plusieurs méthodes d'évaluation**.

---

<sup>7</sup> « Acquis », « En cours d'acquisition » et « Non Acquis » par exemple.

**Figure 5 : Systèmes d'évaluation mobilisés selon le niveau de scolarité des enfants.**



Note : question posée : « Comment l'enseignant/les enseignants évaluent-ils/évalue-t-il le travail de votre enfant ? ».

Lecture : Parmi les parents dont l'enfant est inscrit au collège, 67 % affirment que ses enseignants ont recours à un système de notation chiffré.

Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**Une origine sociale favorisée accroît la fréquence à laquelle les élèves sont exposés à un système d'évaluation reposant sur des chiffres ou sur des lettres.** 52 % des parents dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat affirment que leur enfant est évalué à l'aide d'une notation chiffrée contre 46 % pour les parents moins diplômés. L'évaluation avec des lettres concerne un quart des élèves dont le parent est au moins bachelier tandis que c'est seulement le cas de 19 % de ceux dont le parent n'a pas ce niveau de diplôme. Une distribution similaire peut être observée entre les élèves issus des catégories socioprofessionnelles favorisées et les élèves issus de celles défavorisées. La fréquence des autres systèmes de notation étant stable selon l'origine sociale, **une origine favorisée accroît la fréquence à laquelle le parent rapporte plusieurs méthodes de notation.** Parallèlement, par rapport aux mères, les pères déclarent davantage que leur enfant est évalué avec des lettres (26 % hommes *versus* 18 % femmes).

Dans le même temps, **plus le niveau scolaire d'un élève et le niveau d'exigence de l'établissement qu'il fréquente sont élevés, plus il est fréquent que l'élève soit évalué par un système de notation chiffrée.** Être évalué avec des notes chiffrées est plus fréquent (53 %) pour les élèves inscrits dans un établissement scolaire considéré comme exigeant par leurs parents par rapport à ceux dont les enseignants ont un niveau d'attente jugé faible par leurs parents (37 %). Les élèves qui sont parmi les meilleurs de leur classe, d'après leurs parents, sont eux aussi plus fréquemment évalués par une notation chiffrée (51 % *versus* 46 % pour les élèves les plus faibles). Par ailleurs, les parents qui ne connaissent pas le niveau de leur enfant au sein de sa classe sont seulement 13 % à estimer qu'il est évalué selon une notation chiffrée.

**La notation chiffrée est également le système d'évaluation le plus désigné par les parents comme celui qui rendrait le mieux compte des efforts de leur enfant (47 %).** Les systèmes par niveaux, lettres et symboles remportent respectivement l'adhésion de 17 %, 13 % et 8 % des répondants. La part des parents valorisant l'utilisation de notes chiffrées lors de l'évaluation double entre l'école élémentaire et le lycée, passant de 30 % à 60 % des répondants. La notation chiffrée est aussi davantage désirée

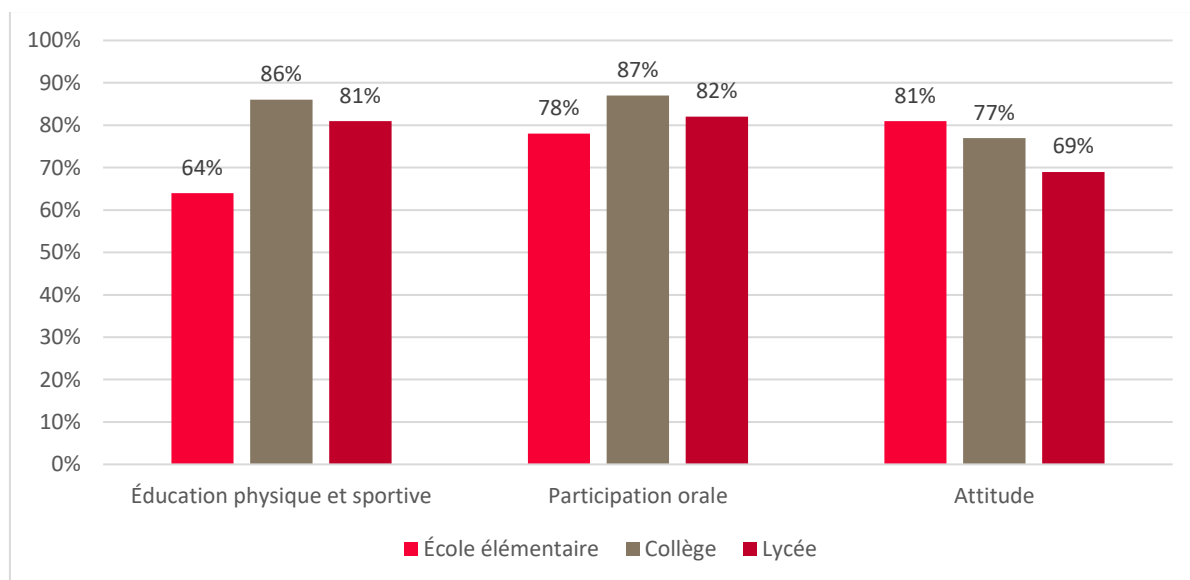
par les répondants détenteurs d'un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat (50 % *versus* 41 % pour les non-bacheliers). Les parents dont l'enfant est l'un des bons élèves de sa classe sont 49 % à considérer que ce système rend justice à ses efforts, soit 12 points de plus que ceux dont l'enfant fait partie des plus faibles parmi ses camarades. À l'inverse, ce sont les répondants dont l'enfant est scolarisé dans les établissements jugés les moins exigeants qui valorisent le plus souvent l'usage de notes chiffrées lors de l'évaluation (58 % *versus* 46 % pour les parents dont l'enfant est scolarisé dans un établissement jugé exigeant). Enfin, **l'adhésion à la notation chiffrée est d'abord le fait des parents dont l'enfant est déjà soumis à ce mode d'évaluation** : 67 % des parents dont l'enfant est évalué avec des notes chiffrées sont satisfaits de ce système. Il est également plus populaire que les autres modes d'évaluation auprès des parents dont l'enfant est évalué à l'aide de symboles ou de niveaux.

#### D. Des objets, modalités, types et modes d'évaluation qui suggèrent une évolution d'attendus différenciés au fil de la scolarité.

En interrogeant les parents d'élèves sur les objets d'évaluation auquel leur enfant a été confronté au moins une fois depuis le début de l'année scolaire, il apparaît que seul le niveau de scolarité fait varier la fréquence de leur réponse.

Deux cas de figures se distinguent (Figure 6 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). L'attitude est de moins en moins évaluée à mesure que l'élève progresse dans sa scolarité (81 % à l'école élémentaire, 77 % au collège et 69 % au lycée). Dans le même temps, la participation orale et l'éducation physique et sportive sont moins évaluées en élémentaire et font l'objet d'une plus forte attention au collège (variation plus prononcée pour l'EPS), laquelle recule légèrement au lycée.

Figure 6 : Objets d'évaluation selon le niveau de scolarité des élèves



Note : question posée : « D'après ce que vous savez, votre enfant a-t-il été évalué au moins une fois sur les choses suivantes depuis le début de l'année scolaire ? »

Lecture : Parmi les parents dont l'enfant est inscrit au collège, 77 % indiquent que ce dernier a été évalué au moins une fois sur son attitude depuis le début de l'année scolaire.

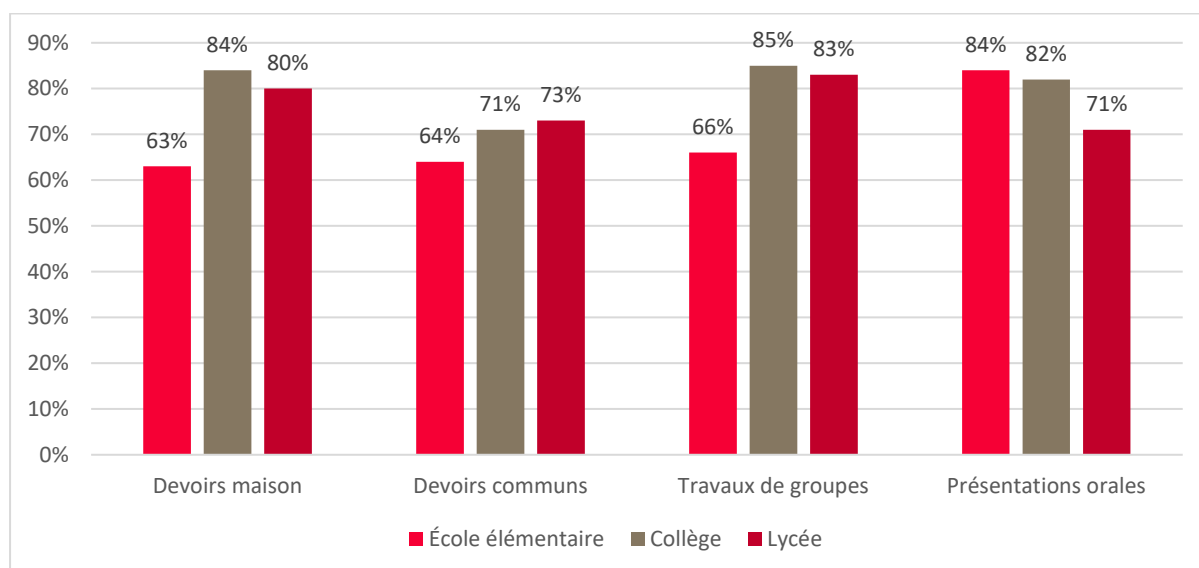
Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**Les modalités d'évaluation auxquelles les élèves ont été confrontés depuis de début de l'année scolaire varient, elles aussi, selon le niveau de scolarité** (Figure 7). Plus de 8 parents sur 10 déclarent que leur enfant a été évalué sur au moins une présentation orale lorsque celui-ci est inscrit à l'école élémentaire (84 %). Cette proportion reste stable au collège (82 %) mais diminue de plus de 10 points au lycée (71 %). *A contrario*, la fréquence du recours aux devoirs communs augmente au cours de la scolarité, et en particulier lors de l'entrée au collège. Par ailleurs, les travaux de groupes et les devoirs maison concernent deux tiers des élèves à l'école élémentaire contre près de 85 % d'entre eux au collège, proportion qui diminue légèrement au lycée.

La fréquence des modalités d'évaluation déclarée par les parents varie également selon leur niveau de diplôme. **Les parents qui ont obtenu un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat affirment plus souvent que leur enfant a été évalué par le biais de devoirs maison, de travaux de groupes, de devoirs communs ou de présentations orales.** 70 % à 80 % d'entre eux sont concernés selon les modalités et cette proportion est de 7 à 8 points supérieure aux parents moins diplômés.

**Figure 7 : Modalités d'évaluation selon le niveau de scolarité des élèves**



Note : question posée : « D'après ce que vous savez, votre enfant a-t-il été évalué au moins une fois sur les choses suivantes depuis le début de l'année scolaire ? »

Lecture : Parmi les parents dont l'enfant est inscrit à l'école élémentaire, 84 % déclarent que ce dernier a été évalué au moins une fois sur une présentation orale depuis le début de l'année scolaire.

Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

Les parents ont enfin été interrogés sur certains types d'évaluation que leur enfant aurait réalisés au moins une fois depuis le début de l'année scolaire. Parmi les propositions du questionnaire, **c'est « l'évaluation surprise » qui est la plus répandue, avec 57 % des élèves concernés.** Elle est suivie par l'évaluation par contrat de confiance qui touche la moitié des répondants (cette modalité correspond à l'annonce par un enseignant aux élèves du type de tâches qui figureront dans une évaluation et à la proposition d'exercices d'entraînement en amont). Selon les parents, environ 4 élèves sur 10 ont été confrontés à une évaluation « bonus » (43 %), c'est-à-dire la production facultative d'un devoir supplémentaire, qui n'est comptabilisé que si le résultat est bon. 37 % ont fait l'objet d'une évaluation en raison de l'agitation de la classe. En outre, un tiers des élèves ont eu l'occasion d'indiquer à leur

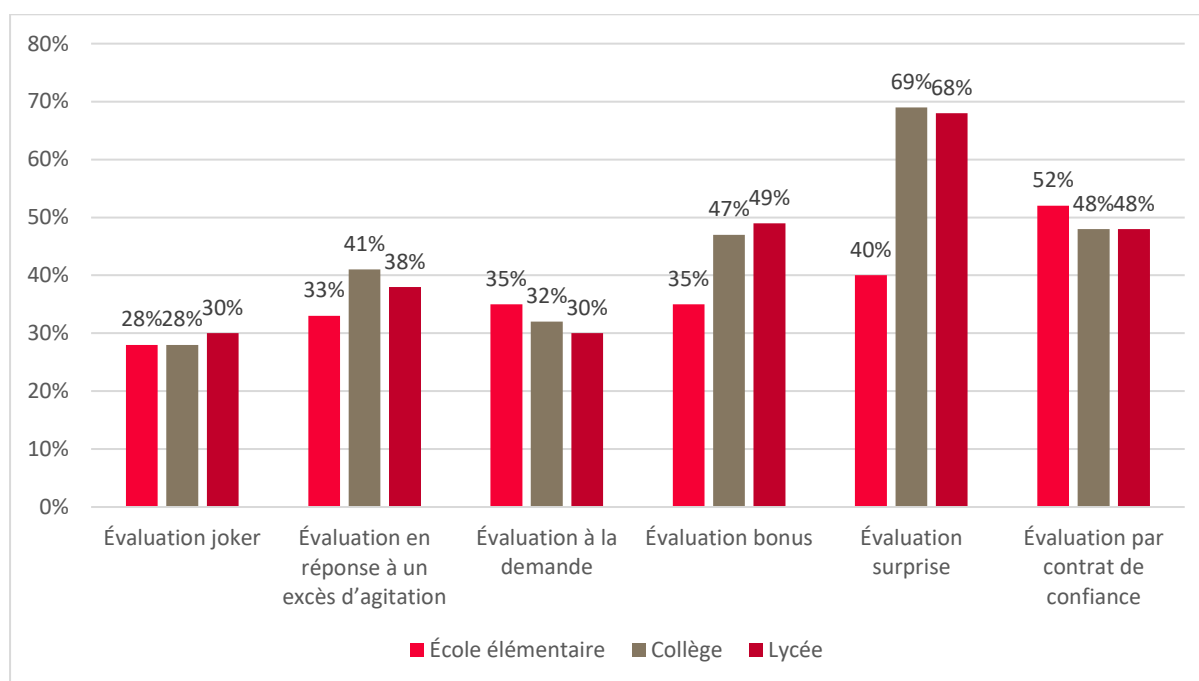


enseignant quand ils étaient prêts à être évalués (« évaluation à la demande »). Pour finir, avec 29 % des répondants concernés, la possibilité pour un élève de choisir une évaluation dite « joker » qui ne comptera pas dans son bulletin/bilan est le type le moins répandu parmi ceux proposés.

D'après les réponses des parents, **la fréquence d'exposition aux différents types d'évaluation varie d'abord selon le niveau d'exigence des enseignants.** L'établissement de scolarisation est particulièrement discriminant concernant l'évaluation surprise. En effet, d'après les parents, moins d'un tiers des élèves dont les enseignants sont peu exigeants ont été concernés par une évaluation surprise depuis le début de l'année scolaire contre 64 % des enfants inscrits dans un établissement au niveau jugé élevé. L'écart entre ces deux populations oscille entre 11 et 18 points de différence pour les autres types d'évaluation. Parallèlement, les parents qui déclarent ignorer le niveau de l'établissement de scolarisation de leur enfant sont en moyenne deux fois plus nombreux que les autres (environ 50 %) à confier ne pas savoir si leur enfant est confronté à un type d'évaluation, quel que soit ce dernier.

**La fréquence d'exposition aux types d'évaluation évolue également avec le niveau de scolarité des élèves** (Figure 8). La part d'élèves confrontés à une « évaluation surprise » passe de 40 % à 70 % lors de l'entrée au collège. Cette proportion reste stable au lycée. Les évaluations « bonus » et celles en réponse à de l'agitation en classe suivent la même évolution mais de manière plus modérée, tandis que « l'évaluation à la demande » diminue légèrement au cours de la scolarité. Celles basées sur un contrat de confiance et celles dites « joker » sont stables d'un niveau de scolarité à l'autre.

**Figure 8 : Types d'évaluation selon le niveau de scolarité des enfants**



Note : question posée : « D'après ce que vous savez, l'enseignant/certains enseignants de votre enfant a-t-il/ont-ils mis en place au moins une fois les dispositifs suivants depuis le début de l'année scolaire. »

Lecture : Parmi les parents dont l'enfant est inscrit au collège, 69 % confient que ce dernier a fait l'objet au moins une fois d'une évaluation surprise depuis le début de l'année scolaire.

Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

Les **parents appartenant à une catégorie socioprofessionnelle favorisée affirment davantage que leur enfant est confronté aux différents types d'évaluation** (5 à 9 points d'écart vis-à-vis des parents défavorisés selon les types d'évaluation). De même, ceux dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat estiment plus fréquemment que leur enfant a été confronté à une évaluation surprise, « joker », « bonus » ou en raison du manque de discipline dans sa classe (5 à 9 points de différence par rapport aux parents non-bacheliers). Par ailleurs, **les hommes déclarent plus fréquemment que leur enfant a dû répondre aux différents types d'évaluation** (7 à 9 points de différence vis-à-vis des femmes selon les types d'évaluation).

La part des parents qui déclarent ne pas savoir si leur enfant a été confronté à ces types d'évaluation est relativement élevée : elle varie entre 18 % et 30 %. Les catégories modestes et les répondants peu diplômés sont les plus souvent concernés. Enfin, **la probabilité pour un parent de connaître les types d'évaluation dont son enfant fait l'expérience augmente à mesure que ce dernier avance dans sa scolarité.**

Afin de compléter ce panorama des pratiques évaluatives telles qu'elles sont perçues par les parents, ces derniers se sont vu adresser la question suivante : « D'après ce que vous savez, les situations suivantes se sont-elles déjà produites au moins une fois dans la classe ? » Ils pouvaient répondre « Oui », « Non » ou « Je ne sais pas » aux quatre propositions suivantes :

- « Les résultats à une évaluation (ex : les notes) de chaque élève sont annoncés à haute voix, devant toute la classe. »
- « Les résultats sont rendus aux élèves dans un ordre précis : du meilleur résultat au moins bon, ou du moins bon au meilleur. »
- « Les élèves se sont évalués eux-mêmes, éventuellement avec une grille d'auto-évaluation pour les aider. »
- « Les élèves se sont évalués mutuellement, en échangeant leurs copies ou leurs cahiers, éventuellement avec une grille pour les aider. »

Chacune de ces situations a été rencontrée par un tiers des élèves selon leurs parents.

Cette distribution fluctue d'abord selon le niveau d'exigence des enseignants estimé par les répondants. D'après les enquêtés, la remise d'un résultat annoncé à haute voix devant toute la classe et la distribution des copies dans un ordre croissant ou décroissant selon le résultat sont des pratiques qui touchent deux fois plus souvent les élèves issus d'un établissement exigeant (40 %) que ceux dont l'établissement est d'un faible niveau (18 %). Cette hiérarchie se maintient, bien que de manière plus mesurée, concernant la probabilité de s'évaluer soi-même ou mutuellement avec ses camarades de classe.

Les parents dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat sont également plus enclins à rapporter ces pratiques (7 points de plus en moyenne que les non-bacheliers). Enfin, les pères affirment plus souvent que leur enfant y a été confronté (10 points de différence en moyenne avec les mères).

## E. Une connaissance inégale du cadre réglementaire de l'évaluation de la part des parents

Le questionnaire diffusé auprès des parents d'élèves offre deux indicateurs de leur connaissance du cadre réglementaire de l'évaluation : leur familiarité avec le livret scolaire unique<sup>8</sup> et leur connaissance des obligations/interdictions en matière d'utilisation de la notation chiffrée à l'école élémentaire.

Interrogés sur le livret, seuls un tiers des parents savent ce qu'il contient, tandis qu'un quart en ont déjà entendu parler mais n'en maîtrisent pas précisément le contenu ; 4 répondants sur 10 en ignorent l'existence.

**C'est la fréquence des échanges avec les enseignants qui fait le plus varier l'accès à l'information concernant le livret scolaire unique.** Ainsi, 55 % des parents qui discutent souvent du travail de leur enfant avec les enseignants connaissent le contenu du LSU, alors que c'est seulement le cas de 21 % de ceux qui n'ont jamais eu de contact avec les enseignants.

**Cette information est plus répandue parmi les parents les plus diplômés et les catégories socioprofessionnelles favorisées.** 42 % des parents au moins diplômés du baccalauréat savent ce que contient le livret contre 27 % pour ceux qui sont des non-bacheliers. Cette répartition est équivalente à celle entre les parents de catégories socioprofessionnelles favorisées et défavorisées. Le degré d'information sur le LSU varie également selon le sexe des parents. Les hommes tendent davantage à dire qu'ils en ont connaissance sans en maîtriser le contenu tandis que les femmes confient plus fréquemment qu'elles en ignorent l'existence.

**Cet aspect de la connaissance par les parents des réglementations en matière d'évaluation fluctue aussi selon leur appréciation du niveau d'exigence de l'établissement dans lequel étudie leur enfant.** Parmi les parents qui jugent que leur enfant est inscrit dans un établissement exigeant, 44 % affirment savoir ce que contient le livret contre 28 % de ceux qui estiment faible le niveau d'attente des enseignants. Par ailleurs, parmi les parents qui confient ne pas savoir quel est le niveau d'exigence de l'établissement où est scolarisé leur enfant, 65 % déclarent également ne pas connaître l'existence du LSU, soit près de 20 points de plus que les autres parents.

En outre, **la connaissance précise du livret scolaire unique et la maîtrise du système de notation mobilisé sont liées.** La majorité des répondants (53 %) qui considèrent le système d'évaluation de leur enfant comme difficile à comprendre ignorent l'existence du LSU et moins d'un sur cinq sait précisément ce qu'il contient. Dans le même temps, les parents d'élèves qui jugent ce système accessible sont aussi nombreux à avoir une bonne connaissance du livret (38 %) qu'à ne pas être informés de son existence (37 %).

---

<sup>8</sup> Le livret scolaire unique (LSU) ou livret scolaire unique numérique (LSUN) a été introduit en 2016 et constitue un outil permettant aux parents de suivre les acquis et les progrès de leur enfant. Il est accessible en ligne, consultable à tout moment de l'année et couvre les niveaux scolaires du cours préparatoire à la troisième (fin du collège). <https://www.education.gouv.fr/le-livret-scolaire-unique-du-cp-la-troisieme-1979>

La connaissance de la réglementation concernant la notation chiffrée à l'école élémentaire change quant à elle selon la position sociale des répondants, leur maîtrise du système de notation et le niveau de scolarité de leur enfant<sup>9</sup>.

**Près d'un parent sur deux (46 %) pense que la notation chiffrée est actuellement autorisée à l'école élémentaire** et 6 % des parents pensent que ce système y est même obligatoire. En revanche, 28 % d'entre eux affirment le contraire et déclarent que cette notation est désormais interdite. Parmi ces derniers répondants, ceux dont l'enfant est actuellement scolarisé en élémentaire sont surreprésentés, puisqu'ils constituent 42 % de ce groupe. Pour finir, 20 % des parents répondent ignorer la réglementation concernant ce système de notation, avec une surreprésentation de ceux dont l'enfant est inscrit au collège ou au lycée.

**Les parents les plus diplômés et exerçant les professions les plus favorisées sont d'abord ceux qui osent le plus fréquemment se positionner quant au statut réglementaire de l'évaluation chiffrée à l'école élémentaire.** Près d'un quart des parents dont le niveau de diplôme est inférieur au baccalauréat ou dont la catégorie socioprofessionnelle est défavorisée disent ne pas savoir quelle est la réglementation en la matière alors que seuls 15 % de ceux au moins bacheliers ou dont la profession est favorisée confient l'ignorer. **Ces parents plus diplômés ou d'une profession privilégiée savent plus fréquemment quelle est la réglementation concernant l'évaluation chiffrée en élémentaire,** celui d'une pratique autorisée, avec une différence de 5 points vis-à-vis du reste des répondants. Parallèlement, **les catégories socioprofessionnelles supérieures avancent davantage que cette pratique est interdite** (6 points de différence avec les autres parents).

L'information des parents sur la notation chiffrée en élémentaire varie enfin selon leur compréhension du système d'évaluation. Les parents qui ont connaissance du statut réglementaire de la notation chiffrée en élémentaire affirment plus fréquemment que le système d'évaluation de son enfant est accessible (8 points de différence avec ceux qui ont de la difficulté à comprendre le système de notation). En outre, **les parents qui jugent complexe le système d'évaluation auquel est sujet leur enfant confient plus souvent ne pas connaître la réglementation sur l'évaluation chiffrée en primaire** (30 %) par rapport à ceux pour qui le système d'évaluation des élèves est compréhensible (18 %).

**Ainsi, la connaissance du cadre réglementaire de l'évaluation à l'école est lacunaire et inégale parmi les parents.**

---

<sup>9</sup> **Pour rappel, la notation chiffrée n'est ni interdite ni obligatoire à l'école.** Les enseignants sont libres d'utiliser le système de leur choix au quotidien, mais ils doivent remplir le LSU en respectant sa forme imposée, à savoir les niveaux d'acquisition (pour les bilans de fin de cycle et les bilans périodiques).

## II. L'évaluation comme préoccupation familiale

La place donnée à l'évaluation par l'école et la perception qu'en ont les parents ont d'importantes conséquences sur le vécu des élèves. La description de cette relation élève-évaluation du point de vue des parents permet de saisir un déterminant supplémentaire des pratiques parentales face à l'évaluation. Ces dimensions invitent à déterminer la relation entre les préoccupations des parents et celles qu'ils perçoivent chez leur enfant.

### A. L'évaluation comme élément important de la motivation des élèves, avec le niveau scolaire comme principal facteur

Afin de déterminer la perception des parents sur la manière dont les élèves vivent l'évaluation, ils se sont notamment vu poser la question suivante : « Selon vous, à quel point les éléments suivants motivent-ils votre enfant à travailler à l'école primaire/au collège/au lycée :

- Apprendre ou savoir-faire de nouvelles choses
- Avoir de bons résultats scolaires
- Éviter d'avoir de mauvais résultats scolaires
- Être meilleur que les autres élèves de sa classe
- Montrer à l'enseignant qu'il a bien travaillé
- Montrer à ses parents qu'il a bien travaillé
- Avoir plus de liberté dans le choix de ses études ou de son métier »

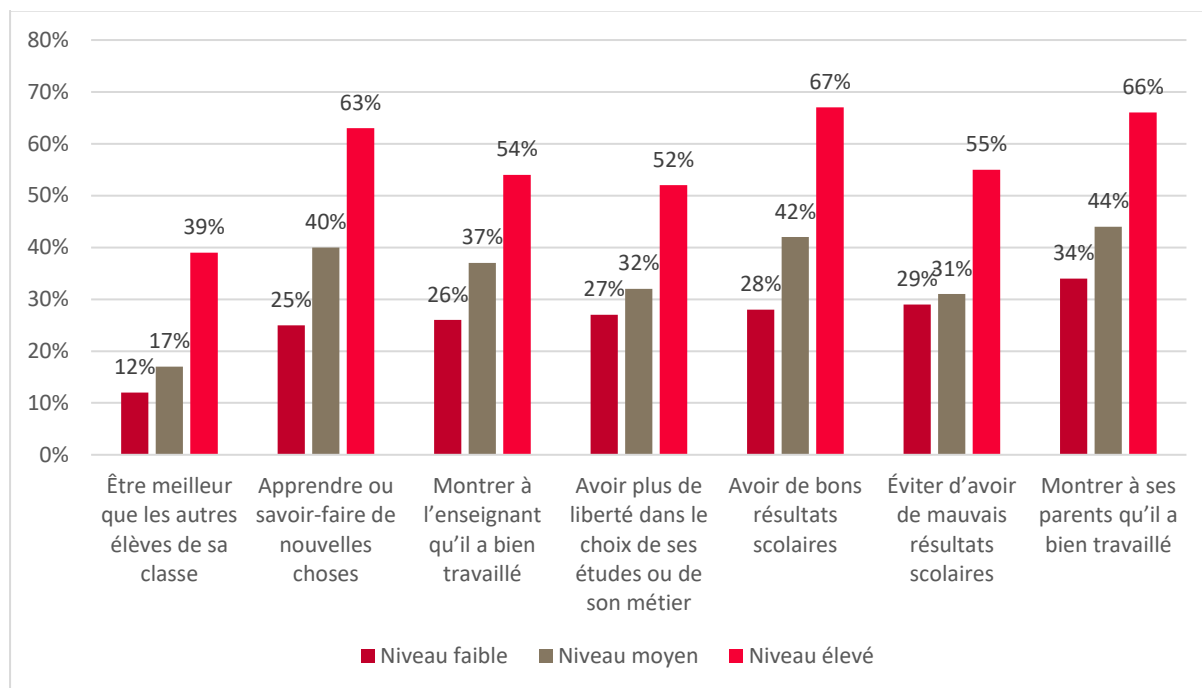
Ils pouvaient répondre « Beaucoup », « Un peu », « Pas du tout » et « Je ne sais pas ».

**Les réponses qui en résultent permettent de constater que, d'après les parents, l'évaluation occupe une place importante dans la motivation des élèves pour travailler à l'école.** Plus de 9 parents sur 10 considèrent que leur enfant fournit des efforts à l'école (un peu ou beaucoup) afin d'obtenir de bons résultats (92 %). Ils sont presque aussi nombreux (89 %) à dire que les élèves sont motivés par leur souhait d'éviter de mauvais résultats. Cette implication résulte notamment du fait que la note est envisagée comme un moyen. En effet, 92 % des parents estiment que leur enfant est motivé dans son travail scolaire par la volonté de leur montrer qu'il a bien travaillé. Une proportion comparable de parents pense que son enfant souhaite montrer son implication aux enseignants (88 %). 83 % des élèves sont jugés motivés par la plus ample possibilité dans le choix d'études ou d'emploi que permettent de bons résultats. Pour autant, l'importance donnée à l'évaluation coexiste avec l'envie d'apprendre comme fin en soi, selon 9 parents sur 10. Il est également notable que l'idée de « compétition » soit la moins citée (74 %).

Ces sources de motivation sont sujettes à des variations, en particulier selon le niveau scolaire de l'élève. **Les élèves considérés par leurs parents comme faisant partie des meilleurs de leur classe sont ceux les plus souvent vus comme très motivés**, quel que soit le motif, avec un écart minimum de 17 points vis-à-vis des élèves dont le niveau est jugé moyen (Figure 9). La différence entre les élèves moyens et faibles à cet égard est moins importante, oscillant de 3 à 15 points. Parallèlement, les parents qui déclarent ignorer le niveau de l'élève au sein de sa classe sont en moyenne 10 fois plus nombreux que les autres (environ 40 %) à confier ne pas savoir si leur enfant est motivé par un motif proposé, quel que soit ce dernier. **D'après les réponses des parents, le niveau d'exigence des enseignants est également lié au niveau de motivation.** Plus celui-ci est élevé, plus il est probable que

les parents désignent leur enfant comme fortement motivé par les diverses raisons proposées. Les différences entre les niveaux d'exigence élevé, moyen et faible des enseignants sont légèrement plus nuancées que celles selon le niveau de l'élève.

**Figure 9 : Éléments d'une forte motivation des élèves selon leurs parents en fonction de leur niveau scolaire perçu**



Lecture : Parmi les parents qui considèrent que leur enfant fait partie des bons élèves de sa classe, 67 % déclarent que ce dernier est fortement motivé par la perspective d'obtenir de bons résultats scolaires.

Champ : Pour chaque motif de motivation, les pourcentages concernent les parents ayant répondu « Beaucoup » à la question : « Selon vous, à quel point les éléments suivants motivent-ils votre enfant à travailler à l'école primaire/au collège/au lycée. » parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

D'après les réponses des parents, certaines des motivations des élèves évoluent au cours de leur scolarité. **L'intérêt accordé aux débouchés augmente au fil des cycles scolaires.** La part des parents qui leur attribuent beaucoup d'importance dans les efforts de leur enfant passe de 37 % en élémentaire à 55 % au lycée. À l'inverse, **l'importance du jugement des parents et des enseignants décroît à mesure que les élèves progressent dans leur scolarité.** D'après les parents, le jugement des enseignants est considéré comme très motivant par 57 % des élèves à l'école élémentaire contre 38 % d'entre eux au lycée, tandis que cette proportion passe de 36 % à 22 % sur la même période concernant le jugement des parents.

Enfin, les éléments de motivation au travail scolaire que les parents attribuent à leur enfant varient selon son sexe. **Les filles sont systématiquement identifiées comme plus motivées, quel que soit l'élément évoqué.** Cette plus forte implication des filles perçue par les parents est plus prononcée concernant le souhait des bons résultats (61 % pour les filles *versus* 53 % pour les garçons) et le désir de reconnaissance par les parents des efforts fournis (63 % pour les filles *versus* 52 % pour les garçons). Selon les parents, les filles sont également 57 % à être très motivées par l'envie d'apprendre contre

51 % des garçons. La moitié des filles sont estimées donner beaucoup d'importance au jugement des enseignants dans leur motivation à travailler quand seuls 44 % des garçons sont concernés. Pour finir, 46 % de filles sont dites beaucoup impliquées dans leur travail scolaire en raison des opportunités qu'offrent de bonnes notes, devançant de 3 points les garçons.

Or, d'après les parents, l'importance qu'attribuent leurs enfants à l'évaluation se traduit par une pression qui n'est pas sans conséquence sur leur expérience subjective de la scolarité.

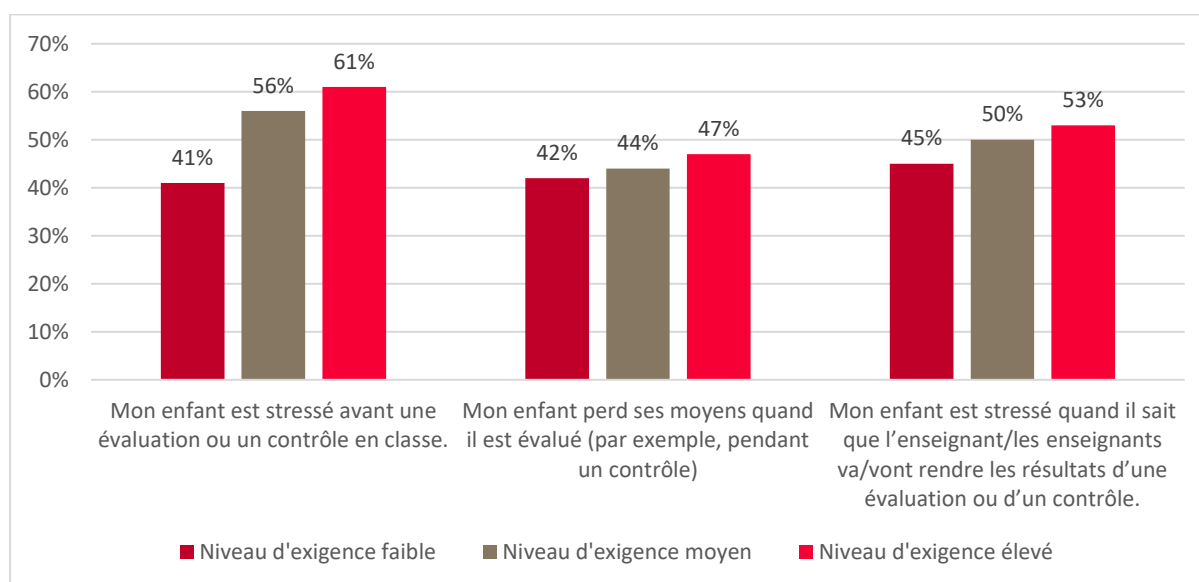
## B. Une pression qui se traduit par des souffrances scolaires

**Plus de la moitié des parents considèrent que l'évaluation est source de stress pour leur enfant.**

57 % des parents déclarent que ce dernier est stressé avant un contrôle. Pour 51 %, la restitution des notes est particulièrement anxiogène et 45 % considèrent que la situation d'examen entraîne une brusque perte de moyens.

Toujours selon les parents, **ces situations de stress sont d'abord plus prégnantes à mesure que le niveau d'exigence des enseignants est élevé** (Figure 10). C'est l'anxiété avant l'évaluation en classe qui donne lieu aux écarts les plus marqués. Près de 6 élèves sur 10 issus d'un établissement au niveau élevé ou moyen y sont confrontés contre environ 4 sur 10 pour les élèves dont les enseignants sont considérés comme peu exigeants par les parents. Par ailleurs, un tiers des parents qui confient ignorer le niveau de l'établissement où est scolarisé leur enfant affirment ne pas avoir si ce dernier est stressé par les évaluations, soit 6 fois plus que la moyenne des parents à cet égard.

**Figure 10 : Sources de stress des élèves selon le niveau d'exigence perçu de leur(s) enseignant(s) par leurs parents**



Lecture : Parmi les parents qui considèrent que le niveau d'exigence des enseignants de son enfant est élevé, 61 % affirment que ce dernier est stressé avant une évaluation en classe.

Champ : Pour chaque source de stress, les pourcentages concernent les parents ayant répondu « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » à la question : « En général, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? » parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**C'est ensuite le niveau de diplôme des parents qui est le plus lié à leur perception du stress de leur enfant pendant l'évaluation ou lors de la remise du résultat.** Les non-bacheliers sont 52 % à estimer que leur enfant perd ses moyens pendant le contrôle, soit 11 points de plus que les autres parents. Une répartition équivalente prévaut concernant le stress lors de la réception du résultat, toujours au détriment des enfants dont les parents sont moins diplômés.

**La propension des parents à penser que leur enfant est stressé avant une évaluation ou lors de la remise du résultat va croissante à mesure qu'il progresse dans sa scolarité.** La part des élèves qui sont perçus par leurs parents comme anxieux avant un contrôle augmente fortement lors de l'entrée au collège, passant de 49 % en école élémentaire à 63 % dans le secondaire (collège et lycée). Le stress lors de la remise des résultats connaît une évolution similaire (43 % en élémentaire *versus* 56 % dans le secondaire).

**Enfin, le stress des élèves perçu par leurs parents avant une évaluation ou lors de la transmission de la note varie selon le sexe de l'enfant.** 61 % des filles sont considérées par leurs parents comme étant anxieuses avant le contrôle, soit 7 points de plus que pour les garçons. Parallèlement, 47 % des garçons et 54 % de filles sont vus par leurs parents comme stressés lors de la réception des résultats.

### C. Des préoccupations parentales proches de celles des élèves

**En miroir des motivations scolaires que les parents prêtent à leurs enfants, les préoccupations parentales vis-à-vis de leur scolarité reflètent largement la même hiérarchie, donnant une place importante à l'évaluation.**

Parmi les répondants, 3 sur 4 considèrent que les résultats scolaires sont l'élément le plus important de la scolarité, la majorité (54 %) se renseigne sur les résultats des autres élèves et 45 % se disent inquiets lorsqu'ils constatent que ces derniers ont eu de meilleurs résultats que leur enfant. Dans le même temps, 3 parents sur 4 affirment que l'apprentissage de nouveaux contenus prévaut sur de bonnes notes. Seuls 2 parents sur 10 considèrent comme important que leur enfant fasse partie des meilleurs de sa classe.

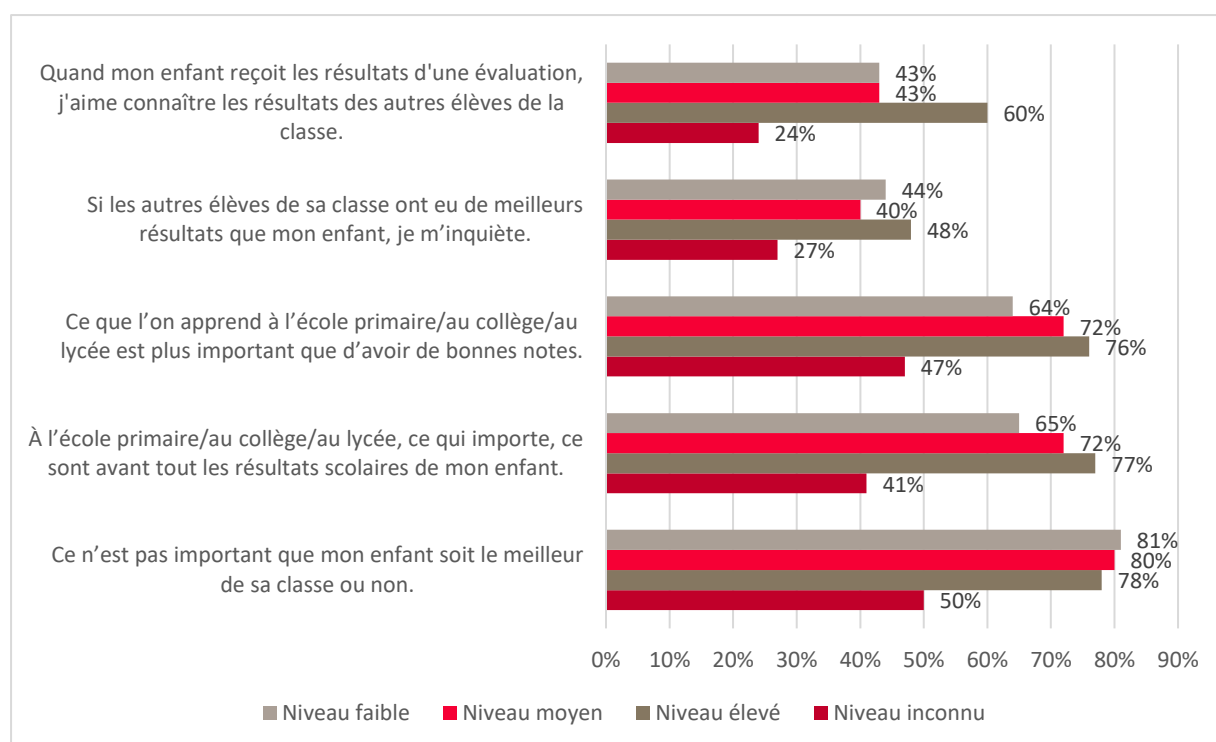
**Cette place de l'évaluation dans les préoccupations parentales va croissante à mesure que le niveau de l'élève au sein de sa classe ou l'exigence de ses enseignants sont élevés.** Plus ces niveaux sont élevés, plus les parents estiment que les résultats scolaires représentent l'élément le plus important de la scolarité de leur enfant (Figure 11 et Figure 12 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). **L'usage des notes comme élément de comparaison et d'estimation du niveau des élèves varie également selon l'exigence des enseignants et leur niveau scolaire.** Parmi les parents qui considèrent que leur enfant fait partie des bons élèves de sa classe, 6 sur 10 aiment connaître les résultats des autres élèves lors d'une remise de contrôle. Or, cette pratique est minoritaire chez les autres parents (43 %). De manière moins marquée, ce contraste est également présent selon le niveau d'exigence des enseignants. En revanche, si les parents qui perçoivent leurs enfants comme les meilleurs de leur classe sont les plus souvent inquiets lorsqu'ils constatent qu'ils ont obtenus de moins bonnes notes que leurs camarades, les élèves considérés comme les plus faibles font également l'objet d'une forte préoccupation parentale (44 %). Cette hiérarchie se renverse même eu égard au niveau d'exigence des enseignants estimé par les parents (49 % des inscrits dont les enseignants sont jugés exigeants *versus* 54 % des inscrits dont les enseignants sont jugés peu exigeants). Parallèlement, **la valorisation**



des apprentissages comme fin en soi croît, elle aussi, avec le niveau scolaire de l'élève comme de l'établissement. Pour finir, la fréquence à laquelle les parents affirment qu'il n'est pas important que son enfant soit le meilleur de sa classe ne change pas selon ces variables.

Les parents qui déclarent ignorer le niveau scolaire de leur enfant au sein de sa classe ou le degré d'exigence de ses enseignants se distinguent fortement de la moyenne des parents d'élèves quant à certaines préoccupations vis-à-vis de la scolarité de leur enfant. Seul un quart d'entre eux cherchent à se renseigner sur les résultats des autres élèves lors de la remise d'une évaluation à son enfant, soit 2 fois moins que la moyenne. Ces parents se disent également 2 fois moins souvent inquiets que les autres lorsque leur enfant obtient des résultats inférieurs à ceux de ses camarades. Par ailleurs, les parents qui ne connaissent pas le niveau d'exigence des enseignants sont 57 % à considérer les résultats scolaires comme l'élément le plus important de sa scolarité, soit près de 20 points de moins que la moyenne (75 %). L'écart à ce sujet atteint 35 points entre ceux qui ignorent le niveau scolaire de leur enfant au sein de sa classe (41 %) et le reste des parents (76 %). Une répartition comparable a lieu concernant la primauté donnée à l'apprentissage sur les notes, entre les parents qui ne savent pas quel est le niveau de leur enfant par rapport à ses camarades de classe ou le niveau de son établissement et le reste des parents. Enfin, la moitié des parents qui déclarent ignorer le niveau de leur enfant estiment qu'il n'est pas important qu'il soit le meilleur de sa classe.

**Figure 11 : Préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant selon son niveau scolaire perçu**

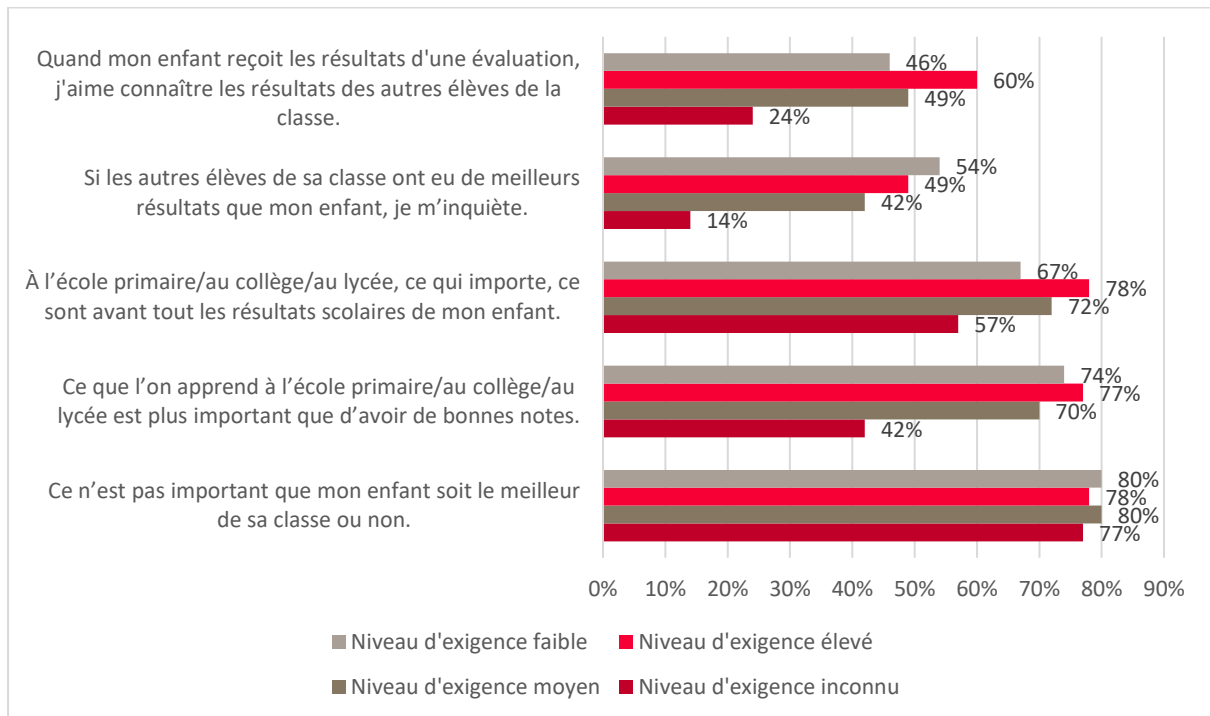


Lecture : Parmi les parents qui considèrent que leur enfant fait partie des bons élèves de sa classe, 78 % déclarent qu'il n'est pas important que leur enfant soit le meilleur de sa classe ou non.

Champ : Pour chaque préoccupation, les pourcentages concernent les parents ayant répondu « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » à la question : « En général, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? » parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**Figure 12 : Préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant, selon le niveau d'exigence de son enseignant/ses enseignants**



Lecture : Parmi les parents qui considèrent que les enseignants de leur enfant ont un niveau d'exigence élevé, 78 % désignent les résultats comme ce qui importe le plus dans sa scolarité.

Champ : Pour chaque préoccupation, les pourcentages concernent les parents ayant répondu « Tout à fait d'accord » ou « Plutôt d'accord » à la question : « En général, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? » parmi les 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**Certaines préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant varient également selon le niveau de scolarité des élèves.** En élémentaire, la moitié des parents s'intéressent aux résultats des autres élèves lors la remise d'une note tandis que c'est près de 6 sur 10 d'entre eux qui y prêtent attention dans le secondaire. Une évolution inverse concerne la primauté donnée à l'apprentissage du contenu sur les notes, passant de 78 % des parents à l'école élémentaire à 70 % de ceux dans le secondaire.

**Le niveau de diplôme est la caractéristique sociodémographique des parents qui fluctue le plus selon leurs préoccupations concernant la scolarité de leur enfant.** Les parents dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat s'enquièrent davantage du résultat des autres élèves de la classe lors d'une remise de contrôle (61 % des bacheliers *versus* 44 % des non-bacheliers). Ils sont aussi plus souvent inquiets lorsque ces derniers ont eu de meilleurs résultats que leur enfant (51 % des bacheliers *versus* 37 % des non-bacheliers). En outre, 76 % de ces parents plus diplômés affirment que ce que l'on apprend à l'école est plus important que d'avoir de bonnes notes contre 70 % de ceux qui n'ont pas obtenu le baccalauréat.

**Les pères se distinguent des mères par leur plus forte préoccupation quant à certains aspects de la scolarité de leur enfant.** Lorsqu'un élève reçoit un résultat, 59 % des pères déclarent se renseigner sur les notes de ses camarades de classe, soit près de 10 points de plus que les mères. Un écart équivalent prévaut concernant l'inquiétude lorsque ces derniers ont obtenu de meilleurs résultats que leur enfant (50 % des pères *versus* 42 % des mères).

Les préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant varient enfin selon leur compréhension du système d'évaluation et la fréquence de leurs relations avec les enseignants.

**Le fait d'estimer que le système d'évaluation de son enfant est facile à comprendre se traduit par une plus forte propension à se déclarer concerné par les préoccupations proposées dans le questionnaire que lors que ce système est jugé complexe à saisir.** La différence la plus marquée concerne la priorité donnée à l'apprentissage sur les notes. Parmi les parents qui considèrent comme facile le système d'évaluation de leur enfant, 3 sur 4 donnent plus d'importance au contenu des apprentissages qu'aux résultats contre 1 parent sur 2 parmi ceux qui confient trouver ce système difficile. Parallèlement, 54 % des parents qui estiment aisée la compréhension des notes disent se renseigner sur le résultat des autres élèves lors de la remise d'une évaluation à leur enfant contre 46 % des parents qui ont davantage de difficultés. Les mêmes proportions se retrouvent concernant la propension à s'inquiéter lorsque son enfant a de moins bons résultats que ses camarades de classe. Par ailleurs, les trois quarts des parents qui affirment comprendre facilement le système de notation jugent peu important le fait que leur enfant soit le meilleur de sa classe, soit 10 points de plus que ceux qui ont des difficultés à saisir la logique des notes. Le même écart existe concernant la proportion de parents qui désignent les résultats comme ce qui importe le plus dans la scolarité de leur enfant.

Dans le même temps, **plus un parent a d'échanges avec les enseignants plus il est susceptible de se dire préoccupé par les dimensions de la scolarité de son enfant proposées dans le questionnaire.** Parmi les parents qui échangent souvent avec les enseignants, deux tiers confient s'enquérir des résultats des autres élèves lorsque leur enfant reçoit une note, tandis que moins de la moitié des parents qui ne les ont pas contactés sont concernés (44 %). L'inquiétude lorsque leur enfant obtient de moins bonnes notes que les autres élèves concerne davantage les parents qui interagissent fréquemment avec les enseignants (58 %) que les parents qui n'ont que rarement voire jamais d'échanges avec eux (35 %). Parmi les parents souvent en contact avec les enseignants, 81 % estiment que le contenu des apprentissages est plus important que les résultats, soit 18 points de plus que les parents qui n'ont jamais ce type d'interactions. Ces deux groupes se répartissent de manière semblable concernant le fait d'affirmer que les résultats scolaires sont ce qui importe le plus dans la scolarité de leur enfant.

**Ainsi, l'importance que les enfants accordent à l'évaluation, la perception qu'ils ont plus généralement du sens de leur scolarité et les difficultés auxquelles ils font face pour répondre aux exigences scolaires et familiales selon les parents correspondent largement aux préoccupations parentales.**

### III. Mobilisation parentale

Les préoccupations des parents vis-à-vis de la scolarité de leur enfant et la perception qu'ils ont des préoccupations de ces derniers à cet égard gagnent à être complétées par une recension des mobilisations dont les parents et les enfants font preuve pour répondre aux attentes de l'école.

#### A. Une mobilisation qui passe par le dialogue parent-enfant

Dans le but d'établir le contenu des échanges entre parent et enfant au sujet de la scolarité, les enquêtés se sont notamment vu poser la question suivante : « À quelle fréquence faites-vous les choses suivantes ? » Les parents pouvaient répondre « Souvent », « Rarement » ou « Jamais » aux trois propositions suivantes :

- « Parler avec votre enfant de ses résultats scolaires. »
- « Parler avec votre enfant de l'importance de faire de son mieux à l'école primaire/au collège/au lycée. »
- « Parler avec votre enfant de ses projets d'avenir en lien avec l'école primaire/le collège/le lycée. »

Les réponses recueillies permettent d'abord de constater que ces sujets de discussions sont fréquents pour la plupart des parents. 8 parents sur 10 échangent de façon régulière avec leur enfant à propos de ses résultats scolaires. Ils sont aussi nombreux à souvent parler de l'importance de faire de son mieux à l'école et 70 % ont des discussions fréquentes avec leur enfant sur ses projets d'avenir en lien avec l'école.

À nouveau, le niveau de performance scolaire des élèves est facteur de variations. **Plus le niveau attribué à un élève par rapport à ses camarades de classe est haut, plus ses parents lui parlent de ses résultats scolaires ou de ses projets d'avenir en lien avec sa scolarité, même si ces différences demeurent modestes** (7 points d'écart entre les élèves de bon niveau et ceux de niveau faible). La relation entre le niveau d'exigence de l'établissement et ces variables donne lieu à une distribution similaire. Les échanges avec son enfant concernant l'importance de faire de son mieux sont aussi plus répandus chez les parents qui estiment ses enseignants fortement ou moyennement exigeants (84 %) et ceux qui les jugent peu exigeants (73 %). Enfin, les parents qui ignorent le niveau scolaire de leur enfant ou de son établissement sont toujours moins nombreux à parler de ces trois thèmes (écart oscillant entre 10 et 30 points selon le thème).

**L'avancée dans la scolarité se traduit par une évolution de la fréquence des discussions entre les parents et leur enfant concernant ses résultats scolaires, ses projets d'avenir liés à l'école et l'importance de faire de son mieux.** En élémentaire, 59 % des parents échangent souvent avec leur enfant sur ses projets d'avenir en lien avec sa scolarité tandis que ce sont près de 8 sur 10 (78 %) d'entre eux qui sont concernés dans le secondaire. Parallèlement, la propension à parler fréquemment avec son enfant de ses notes et de l'importance de faire de son mieux est plus répandue au collège où 86 % des parents sont concernés, soit 6 points de plus qu'en école élémentaire et au lycée.

Le sexe des parents est également corrélé à la régularité des discussions avec leur enfant sur son avenir lié à l'école, les mères étant plus représentées (73 %) que les pères (66 %).

Enfin, les parents qui affirment comprendre facilement le système d'évaluation de leur enfant sont ceux qui échangent le plus avec lui au sujet de ses résultats scolaires, de l'importance de faire de son mieux et, dans une moindre mesure, de ses projets futurs en lien avec sa scolarité.

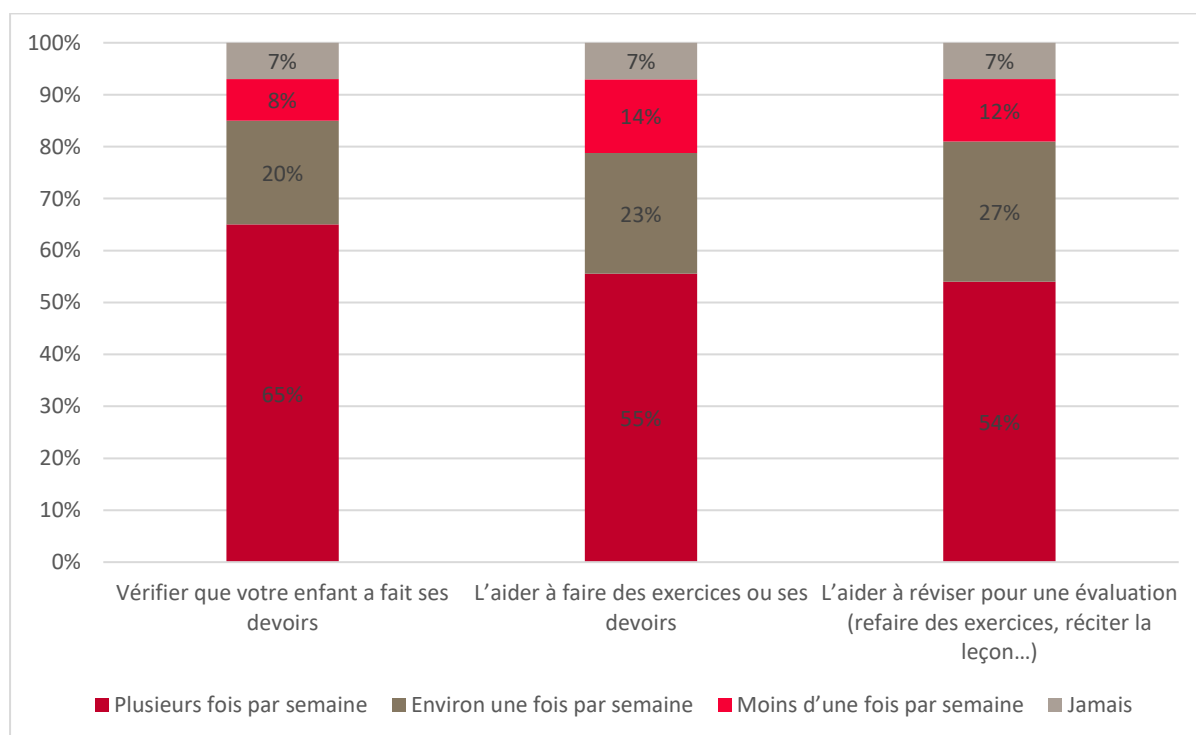
Au-delà des stricts échanges parents/enfants, **la majorité des parents (56 %) parlent souvent des résultats scolaires de leur enfant avec leur entourage**, lors de repas de famille par exemple ou de discussions avec des amis. Cette proportion atteint 6 adultes sur 10 chez les parents qui décrivent leur enfant comme un des bons élèves de sa classe ou qui considèrent ses enseignants comme fortement exigeants. Par ailleurs, les parents dont le niveau de diplôme est supérieur ou égal au baccalauréat ont plus souvent ce type d'interactions que les autres (57 % des bacheliers *versus* 53 % des non-bacheliers).

## B. Le travail scolaire et les évaluations des enfants suivis de près à la maison

L'intérêt porté par les parents à la scolarité de leur enfant se reflète également dans l'attention accordée aux devoirs à la maison.

**La vérification des devoirs, l'aide à la réalisation d'exercices ou de devoirs et la préparation d'une évaluation (refaire des exercices, réciter la leçon, etc.) sont, chacune prise séparément, réalisées par plus de 8 parents sur 10 au moins une fois par semaine (toutes fréquences confondues, voir Figure 13).**

**Figure 13 : Implication des parents dans le travail scolaire de leur enfant**



Note : Pour chaque action, les parents se sont vu poser la question suivante : « À quelle fréquence faites-vous les choses suivantes ? ».

Lecture : 65 % des parents déclarent vérifier plusieurs fois par semaine que leur enfant a fait ses devoirs.

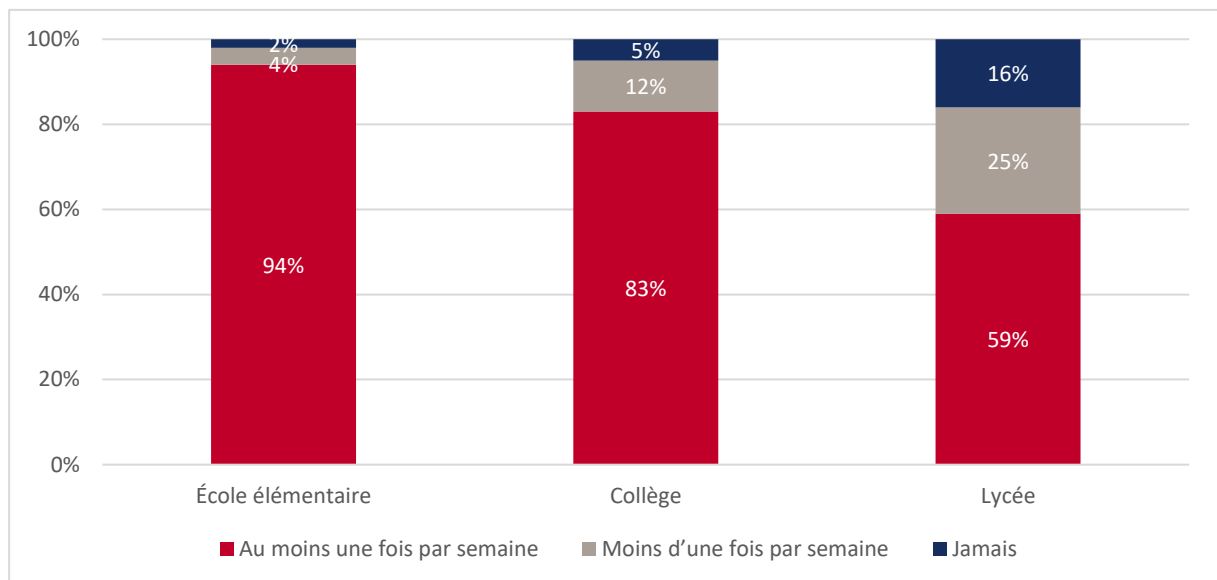
Champ : 1 200 parents d'élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d'élèves, 2022.

**La fréquence de ces pratiques parentales de suivi de la scolarité varie d’abord selon le niveau de scolarité des élèves.** Leur part recule à mesure que l’élève progresse dans sa scolarité. La vérification des devoirs est réalisée plusieurs fois par semaine par 81 % des parents dont l’enfant est scolarisé en école élémentaire, proportion qui chute à 66 % au collège puis à 40 % au lycée. L’aide aux devoirs connaît une évolution comparable.

La part des parents qui n’aident jamais leur enfant à réviser pour une évaluation suit une augmentation au fil de la scolarité, passant de 2 % à l’école élémentaire à 5 % au collège et 16 % au lycée.

**Figure 14 : Implication des parents dans la préparation des évaluations de leurs enfants**



Lecture : 16 % des parents dont l’enfant est scolarisé au lycée déclarent ne jamais l’aider à réviser pour une évaluation.

Champ : 1 200 parents d’élèves sélectionnés par la méthode des quotas.

Source : Crédoc, Enquête Cnesco – parents d’élèves, 2022.

**Ces pratiques parentales varient ensuite selon la fréquence d’échanges avec les enseignants.** Parmi les parents qui interagissent souvent avec ces derniers, les trois quarts vérifient plusieurs fois par semaine que leur enfant a fait ses devoirs contre 60 % pour le reste des parents. Les parents qui échangent souvent avec les enseignants déclarent plus fréquemment aider leur enfant à faire ses devoirs plusieurs fois par semaine (71 %) que ceux qui ne le font pas (40 %). L’aide à la préparation d’évaluation admet des différences semblables.

Parallèlement, considérer comme facile à comprendre le système d’évaluation de son enfant est plus fréquent pour un parent qui l’aide à faire ses devoirs ou à réviser en préparation d’une évaluation (10 points de plus par rapport aux parents qui estiment complexe le système de notation). Par ailleurs, avoir obtenu un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat augmente la fréquence de ces pratiques (5 à 7 points de plus que les parents non bacheliers).

Enfin, les parents contrôlent plus fréquemment si leur enfant a fait ses devoirs lorsqu’il s’agit d’un garçon. Parmi les parents dont l’enfant est un garçon, 68 % contrôlent plusieurs fois par semaine si ce dernier a fait ses devoirs, soit 5 points de plus en moyenne que pour une fille.

## Conclusion

Cette étude a permis de décrire la place prise par l'évaluation dans la scolarité à travers les représentations des parents d'élèves.

Elle a mis en évidence la place importante et complexe qu'occupe l'évaluation dans le suivi de la scolarité des élèves par leurs parents. En effet, la plupart d'entre eux considèrent être bien informés quant à la façon dont leur enfant est évalué et la remise des bulletins constitue le premier motif de leurs échanges avec les enseignants. Ils confient également avoir accès aux résultats de leurs enfants avant la réception du bulletin, en premier lieu par l'intermédiaire de logiciels ou d'applications de vie scolaire. La notation chiffrée est valorisée par la moitié d'entre eux, alors que la plupart ignorent le statut réglementaire de cette dernière à l'école élémentaire et le contenu du livret scolaire unique.

D'après les parents, l'évaluation occupe une place importante dans la motivation des élèves pour travailler à l'école. La plupart d'entre eux estiment que leur enfant fournit des efforts à l'école afin d'obtenir de bons résultats ou d'éviter de mauvaises notes, de montrer à ses enseignants ou ses parents qu'il a bien travaillé ou encore d'avoir de plus amples possibilités dans ses choix d'études ou d'emploi. Ce qui n'empêche pas que les parents soient aussi nombreux à mettre en avant l'envie d'apprendre comme fin en soi. Par ailleurs, la majorité des parents considèrent que l'évaluation est source de stress pour leur enfant, que ce soit avant un contrôle, pendant ce dernier ou lors de la remise des résultats.

La plupart des parents considèrent que les résultats scolaires sont l'élément le plus important de la scolarité de leur enfant, la majorité d'entre eux se renseignent sur les résultats des autres élèves et se disent inquiets lorsqu'ils constatent que ces derniers ont eu de meilleurs résultats que leur enfant. Dans le même temps, une grande part d'entre eux affirment que l'apprentissage de nouveaux contenus prévaut sur de bonnes notes. Seule une minorité de parents considèrent comme important que leur enfant fasse partie des meilleurs de sa classe.

La grande majorité des parents confient échanger fréquemment avec leur enfant à propos de ses résultats scolaires, de l'importance de faire de son mieux à l'école et de ses projets d'avenir en lien avec l'école. Au-delà des strictes échanges parents/enfants, la majorité des parents parlent souvent des résultats scolaires de leur enfant avec leur entourage. Enfin, la vérification des devoirs, l'aide à la réalisation d'exercices ou de devoirs et la préparation d'une évaluation sont réalisées par la plupart des parents.

Cette étude a également mobilisé une série de variables explicatives sociodémographiques et scolaires qui font apparaître des variations dans les représentations parentales.

Cette place de l'évaluation d'après les parents varie tout d'abord selon le niveau de scolarité de leur enfant. Les parents ont l'impression d'être moins bien informés sur la manière dont leur enfant est évalué à mesure que ce dernier progresse dans sa scolarité. Dans le même temps, la remise de bulletins comme motif d'échange avec l'enseignant et l'accès aux résultats en continu avant la réception du bulletin se font plus fréquents. L'usage de logiciels pour accéder à ces résultats en continu croît avec la progression de leur enfant dans sa scolarité, tandis que la consultation par les parents du cahier de liaison ou du carnet de correspondance, des grilles d'évaluation et des évaluations diminue.

Parallèlement, la description par les parents des pratiques enseignantes en matière d'évaluation donne à voir une hégémonie croissante de la notation chiffrée au cours de la scolarité, couplée à une diminution du recours simultané à différents systèmes de notation. Leur adhésion à ce mode d'évaluation comme étant le plus fidèle aux efforts de leur enfant suit la même tendance. En outre, l'évaluation porte de moins en moins sur l'attitude des élèves ou leur présentation orale à mesure qu'ils progressent dans leur scolarité. *A contrario*, les devoirs en commun, les travaux de groupes et les devoirs maison sont plus souvent mobilisés dans le secondaire.

Lorsqu'un enfant est scolarisé dans le secondaire, il est plus fréquent qu'il soit décrit par ses parents comme étant en situation de stress avant une évaluation ou lors de la remise du résultat. Au fil de la scolarité, la reconnaissance des efforts des élèves par leurs parents et leurs professeurs joue un rôle décroissant dans la motivation scolaire des élèves tandis que l'importance attribuée aux débouchés connaît la trajectoire inverse. Les parents valorisent quant à eux de moins en moins la primauté du contenu sur la note à mesure que leur enfant grandit.

Pour finir, l'avancée de l'élève dans sa scolarité se traduit par une augmentation des échanges entre les parents et leur enfant sur ses projets d'avenir en lien avec l'école. La propension à parler fréquemment avec son enfant de ses notes et de l'importance de faire de son mieux est plus répandue au collège, tandis que la vérification des devoirs, l'aide à la réalisation d'exercices ou de devoirs et la préparation d'une évaluation sont de moins en moins pratiquées par les parents.

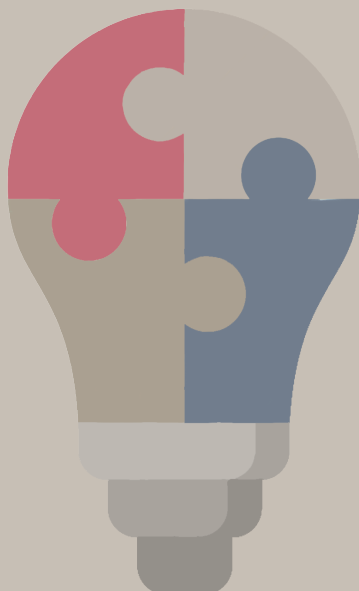
Les perceptions et les pratiques parentales vis-à-vis de l'évaluation ont également une fréquence différente selon la position sociale des répondants. Les parents au moins diplômés du baccalauréat ou appartenant à une catégorie socioprofessionnelle favorisée accèdent plus fréquemment aux résultats scolaires de leur enfant en continu, notamment en ayant recours au carnet de liaison et aux grilles d'évaluation. Ils échangent aussi davantage avec les enseignants à propos du travail de leur enfant lors de la remise des bulletins scolaires. Parallèlement, une situation favorisée des parents accroît la fréquence à laquelle leur enfant est évalué à l'aide de chiffres ou de lettres mais aussi d'une pluralité de méthodes. Les différents objets, modalités et types d'évaluation sont davantage rapportés par ces derniers. Ils ont également une meilleure connaissance du statut réglementaire de la notation chiffrée en primaire et du contenu du livret scolaire unique. Les parents les plus favorisés sont plus fréquemment inquiets lorsque leur enfant reçoit de moins bons résultats que ses camarades de classe et parlent plus souvent des résultats scolaires de leur enfant avec leur entourage. Dans le même temps, la vérification des devoirs, l'aide à la réalisation d'exercices ou de devoirs et la préparation d'une évaluation sont davantage réalisées par ces parents.

Le rapport à l'évaluation scolaire varie également selon le sexe des parents et des enfants. Les pères accordent davantage d'importance à l'évaluation dans le suivi de la scolarité de leur enfant et déclarent plus fréquemment accéder aux résultats scolaires au fur et à mesure de l'année avant les bulletins. Les mères consultent cependant plus souvent les productions évaluées. Les pères tendent davantage à dire qu'ils ont connaissance du livret scolaire unique sans en maîtriser le contenu tandis que les mères confient plus fréquemment qu'elles en ignorent l'existence. En outre, les pères rapportent plus fréquemment que leur enfant est concerné par les différents types d'évaluation et ils sont davantage à se dire inquiets lorsque leur enfant reçoit de moins bons résultats que ses camarades. En revanche, les discussions portant sur les projets d'avenir en lien avec l'école concernent en particulier les mères. Quant aux élèves, les filles sont davantage décrites comme motivées mais



aussi stressées face à l'évaluation par leurs parents tandis qu'il est plus fréquent que ces derniers soutiennent le travail scolaire des garçons (aide aux devoirs, etc.) et vérifient leur carnet de liaison.

Enfin, le niveau de l'enfant au sein de sa classe ou selon le niveau d'exigence de ses enseignants d'après les parents modifient leur perception de l'évaluation. Les parents qui estiment que ces deux niveaux sont élevés reconnaissent une place importante à l'évaluation dans le suivi de la scolarité et s'estiment mieux informés sur l'évaluation. Ils bénéficient davantage d'une transmission en continu des résultats de leur enfant, en particulier par le biais des productions évaluées. Ces parents sont aussi ceux qui échangent avec les enseignants et l'entourage au sujet des résultats scolaires et qui perçoivent leur enfant comme faisant partie des plus motivés mais aussi des plus anxieux face à l'évaluation. Pour finir, les parents qui perçoivent leur enfant comme faisant partie des meilleurs de sa classe et ceux qui jugent peu exigeant l'établissement dans lequel il est scolarisé, adhèrent plus fréquemment à la notation chiffrée.



le **cnam**  
Cnesco

Centre national d'étude des systèmes scolaires

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDE DES SYSTÈMES SCOLAIRES  
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

41 rue Gay-Lussac - 75005 PARIS  
06 98 51 82 75 - [cnesco@lecnam.net](mailto:cnesco@lecnam.net)  
[www.cnesco.fr](http://www.cnesco.fr)



**INSPE** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Clermont Auvergne

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE  
INSPE DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

36 avenue Jean-Jaurès - 63407 CHAMALIÈRES  
04 73 31 71 50  
<https://inspe.uca.fr>

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU CNESCO :



[www.cnesco.fr](http://www.cnesco.fr)



[Cnesco](#)



[Cnesco](#)



[Cnesco](#)